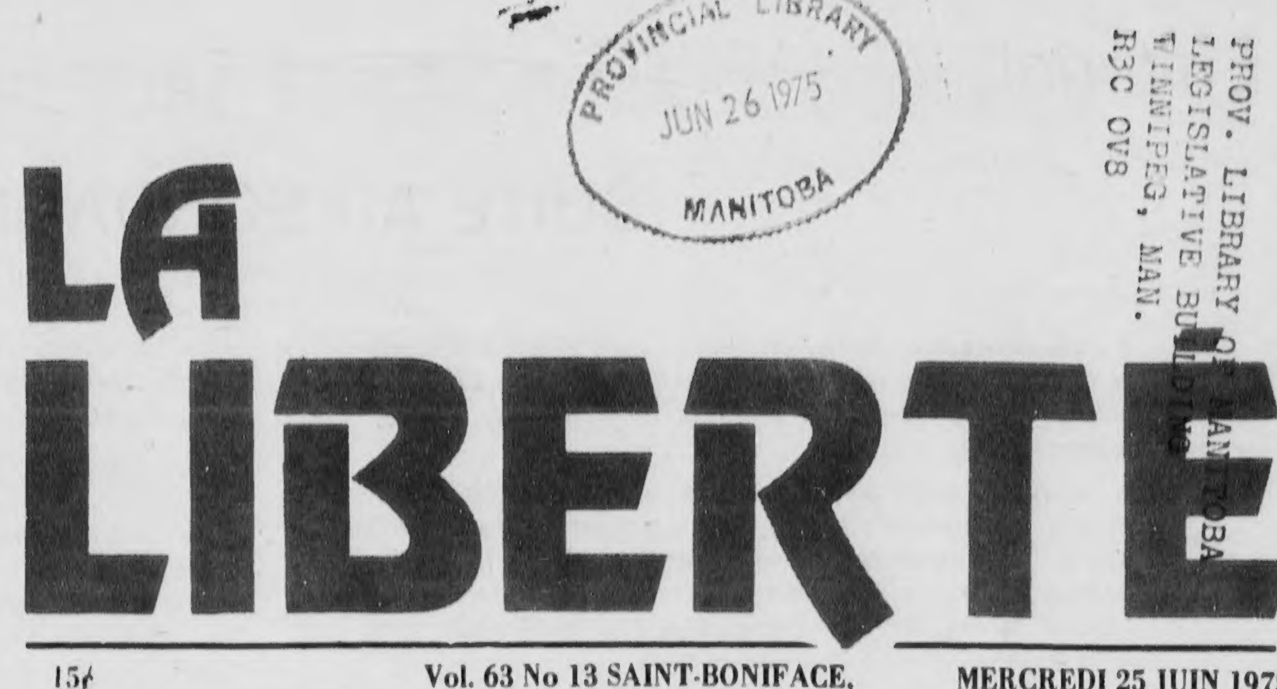


15¢ Vol. 63 No 13 SAINT-BONIFACE, MERCREDI 25 JUIN 1975

L'affaire de Saint-Norbert

"UNE QUESTION DE SURVIVANCE"

par Jean Lesieur

Gérard Archambault, président de la S.F.M., parle d'oppression anglophone.

Denis O'Rourke, le seul membre de la Commission scolaire de la Rivière-Seine qui ne comprend pas le français, parle de nationalisme stupide de la part des francophones.

Un de ses confrères, qui désire rester anonyme, parle d'une affaire qui est devenue très politique, et qui ne devrait pas l'être, d'une crise qui ne peut faire que du mal "car elle va diviser les Franco Manitobains".

La décision de la Commission scolaire de la Rivière-Seine de renvoyer "pour étude" un projet, précédemment adopté, de construire à Saint-Norbert une école française séparée des locaux actuellement existants, a déchaîné les passions et donné naissance à une "affaire".

Saint-Norbert, c'est ce village au sud de Winnipet où il y a plus de cent ans, Louis Riel et ses Métis commencèrent à organiser la résistance contre le lieutenant gouverneur des Territoires du Nord-Ouest, William McDougall, envoyé du gouvernement central. Peu avant l'insurrection de 1869, alors que McDougall, accompagné d'un gouvernement déjà constitué et de plusieurs caisses de fusils, approchait de la Rivière Rouge par Pembina, c'est en effet à Saint-Norbert -- à la résidence de l'abbé Ritchot -- que les Métis soulevés se réunirent, déterminés à organiser la résistance. Ils construisirent une barricade en travers de la route, et le 21 octobre, McDougall fut solennellement averti qu'il ferait mieux de ne pas tenter de pénétrer dans le territoire sans l'autorisation expresse du "Comité National" constitué par les Métis.

Cet événement prend quasiment, aujourd'hui, une valeur de symbole.

C'est en effet sur le terrain de la "survivance" que la S.F.M. a choisi de combattre la décision de la Commission scolaire de la Rivière-Seine.

"Si on n'est pas capable de gagner là-bas," dit Gérard Archambault," nous n'avons plus qu'à paqueter nos pénates. La Commission scolaire de la Rivière-Seine est sans doute la plus francophone qui soit au Manitoba. Si on a du mal à faire construire une école française là-bas, qu'est-ce que cela va être ailleurs?", demande le président de la S.F.M. "Il s'agit là d'un précédent vraiment malsain."

Paroles auxquelles fait écho un autre membre de la S.F.M. qui déclare: "Si on perd cette bataille, on ferait mieux de retourner nos octrois et de fermer la baraque."

C'est il y a environ un mois que la bataille s'est engagée. La Commission scolaire de la Rivière-Seine avait voté à une majorité écrasante -- Dennis O'Rourke était le seul des onze commissaires à s'être opposé au projet -- en faveur de la construction d'une école française séparée de l'école actuellement existante de Saint-Norbert. Quelque 80% des parents dont les enfants suivent actuellement les programmes "bilingues" offerts par l'école de Saint-Norbert, s'étaient d'autre part déclarés partisans de la construction d'une école séparée où l'enseignement s'effectuerait totalement en français.

Selon certaines études spécialisées, une école totalement française et isolée serait en effet une condition nécessaire pour former des enfants parfaitement bilingues en milieu minoritaire.

Une demande de crédits pour la nouvelle école fut présentée au ministre provincial de l'Education Ben Hanuschak, qui donna bientôt son accord.

C'est alors que "l'affaire" a commencé.

Des parents de la communauté du Parc Lasalle, une communauté voisine de Saint-Norbert, à majorité anglophone et en pleine expansion, s'étonnèrent que leur Commission Scolaire se préoccupe de bâtir une nouvelle école à Saint-Norbert, communauté où le niveau de population est stagnant. Ils se mirent donc à réclamer que l'on abandonne les plans de construction d'une nouvelle école à Saint-Norbert, et que l'on prenne des mesures pour la construction d'une deuxième école au Parc Lasalle.

Selon un Commissaire dont on respectera l'anonymat, "des pressions extérieures furent exercées" sur l'instance qui préside aux destinées des enfants de la communauté en matière d'éducation.

Une délégation de parents menée par l'ancien commissaire Andy Grier -- que d'aucuns soupçonnent de vouloir se faire bien voir des électeurs du Parc Lasalle dont les voix lui avaient manqué lors de sa défaite au cours de la dernière élection à la Commission -- exigèrent par exemple que la commission renonce à son plan de construire une école française, ou démissionne en bloc pour permettre aux gens de Saint-Norbert d'exprimer leur opinion sur le sujet par le biais d'une élection précipitée.

A la surprise de beaucoup, la Commission scolaire revint sur sa décision première, et vota en faveur d'un nouveau plan.

Selon ce nouveau plan, la Commission continue à soutenir le principe de la construction d'une école française, ouverte à tous les étudiants désireux de recevoir leur éducation en français. "In view of becoming truly bilingual", l'école inclurait cependant un "English language arts program" dans ses programmes.

La Commission s'engage à étudier la possibilité de construire une telle école. Elle précise que les décisions en rapport avec le type d'école et le lieu de sa construction qui avaient été prises précédemment seront reconsidérées.

"Il peut sembler que nous ayons reculé", dit un commissaire désireux de rester anonyme. "Mais peut-être est-ce un mal pour un bien".

Une autre personne également concernée et également désireuse de ne pas voir son nom dans la presse exprime la même opinion en déclarant "l'administration convaincue de la nécessité de la construction d'une école française séparée. Mais est-ce que cela vaudrait le coup de vivre pendant cinq ou six ans dans l'ambiance dans laquelle nous avons vécu depuis que la première décision a été prise?".

Le président de la Commission, Bill Grossman, abonde dans ce sens en déclarant que "ce ne serait pas bon d'avoir une école née dans ces circonstances-là. Ce n'est pas un revirement de notre part," dit-il. "On veut simplement être certain que ce qu'on fait est bon pour tout le monde".

Personne ne nie en tout cas que la pression de l'opinion a fait reculer la Commission. Il semble même que, si les partisans de l'école séparée se mettent à exercer à leur tour des pressions sur les commissaires, ceux-ci pourraient revenir à leur première décision. Un d'entre eux l'avoue candidement en se déclarant "prêt à revoter comme la première fois" s'il le faut.

Pressions des anglophones contre pressions des francophones, c'est pratiquement une épreuve de force qui s'est donc engagée, une épreuve de force dont l'enjeu semble dépasser le cadre de Saint-Norbert.

Ce sont en effet les Franco-Manitobains dans leur ensemble qui, selon Gérard Archambault, "se sont fait fourrer encore une fois."

Quant au porte-parole du Comité des Parents favorables à l'école française séparée, le Docteur Henri Marcoux, il souligne que "la Commission scolaire s'est laissé manger la laine sur le dos".

Ils ont succombé à la pression d'une majorité anglophone qui, de toute façon, n'a rien à perdre dans l'affaire", ajoute-t-il. "La Commission Scolaire et le Ministère de l'Education leur ont en effet déjà promis une deuxième école au Parc Lasalle. D'ailleurs, l'école actuelle du Parc Lasalle n'est même pas encore pleine. Alors, si pour nous c'est une défaite, pour eux ce n'est pas vraiment une victoire".

Insistant sur le fait qu'il n'y a "pas de place pour un compromis dans cette affaire-là", Henri Marcoux souligne que "l'affaire dépasse largement le cadre de Saint-Norbert".

Fustigeant l'attitude des Commissaires qui ont "vendu" les Franco-Manitobains, Henri Marcoux trouve partiulièrement significatif le fait que "dans une Commission scolaire qui comprend dix membres francophones et un membre anglophone, toutes les réunions se déroulent en anglais."

Dennis O'Rourke, le seul membre anglophone de la Commission, s'élève avec force contre ce genre d'argument.

"Certains francophones font preuve d'un nationalisme stupide", dit-il. "J'ai toujours dit aux autres commissaires qu'ils ne devaient surtout pas parler anglais juste pour me faire plaisir. Si certains pensent que le fait de parler anglais à l'intérieur de la Commission Scolaire n'est pas juste, ils n'ont qu'à laisser partir les anglophones...et leur argent. Si c'est cela que les francophones veulent, ils n'ont qu'à bâtir un mur entre les deux communautés, et attendre la révolution".

Dennis O'Rourke appartient à cette catégorie de gens qui pensent que la construction d'une école française séparée à Saint-Norbert donnerait naissance à un "ghetto" francophone.

Allant jusqu'à parler de danger de situation de "type Irlandais", Dennis O'Rourke s'élève contre les arguments de ceux qui pensent que seules des écoles séparées peuvent former des enfants véritablement bilingues.

"Le type de bâtiment n'y fera rien," dit-il, "mais l'attitude. Promenez-vous dans la campagne, et vous constaterez que des gens qui ont suivi le programme 50-50 parlent un français magnifique", dit cet homme qui ne comprend pas le français. "Par contre, allez au Collège de Saint-Boniface par exemple, et vous n'entendrez que de l'anglais dans les couloirs. Ecoutez la radio ou la télé françaises, et vous verrez qu'ils parlent tous français comme des vaches espagnoles".

Paradoxalement, cet homme qui a peur des ghettos, recommande que "le programme de français soit centralisé au sein d'une seule et unique division scolaire. Toutes les autres divisions feraient transporter les élèves intéressés dans la division scolaire en question. Nous aurions ainsi le meilleur programme d'immersion que l'on puisse imaginer".

En attendant cela, les dirigeants de la S.F.M. et les autres personnes intéressées à la construction d'une école française à Saint-Norbert vont s'efforcer de convaincre les commissaires qui ont changé d'avis entre les deux votes de revenir à leur première décision.

Pour cela, il faudra arriver à leur faire surmonter ce que Henri Marcoux appelle "la peur de diviser les Franco Manitobains", la peur des crises.

"Il ne faut pas chercher à éviter les crises", dit le Docteur Marcoux. "C'est par elles qu'on s'épanouit". ■

Éditorial

SUITE AU SONDAGE

Il y a quelques mois, quelqu'un déclarait qu'il n'était pas nécessaire d'effectuer un sondage auprès des lecteurs de LA LIBERTÉ, attendu que l'on devait bien savoir, qu'on savait bien, ce que le lecteur voulait.

Nous avons, dans nos trois dernières livraisons, publié les résultats du sondage. Avant d'aller plus loin sur la question, il y aurait lieu de clarifier — de tenter une autre fois de clarifier — le rôle d'un hebdomadaire du genre du nôtre, un hebdomadaire communautaire qui oeuvre dans une situation tout à fait particulière — celle de la communauté franco-manitobaine.

Quelqu'un nous disait aussi, il y a peu de temps, qu'il faut "plaire" au lecteur. Bien sûr, il faut plaire au lecteur. Nous en sommes. Seulement, il faudrait faire la différence entre "divertissement" et "information". Il ne faut pas assimiler le journal hebdomadaire au grand quotidien. Il est inutile de chercher la dernière nouvelle dans un hebdomadaire. Si LA LIBERTÉ devait être seulement un moyen de divertir les Franco-Manitobains en masse, là, il ne vaudrait pas la peine de se donner tout le trouble de publier chaque semaine. Rien n'empêche de divertir: si le journal est bien fait, bien écrit, intéressant, comportant des commentaires, des informations, des renseignements utiles, il "divertira" certainement le lecteur. Pas à la façon des petites feuilles jaunes, mais il divertira quand même — le lecteur intelligent. Tout en renseignant, voire en éduquant. C'est là le rôle de LA LIBERTÉ. Et quand les choses iront mal, quand la communauté fera face à des situations qui affecteront le bien-être de ses membres, l'avenir de l'ethnie, LA LIBERTÉ jouera pleinement son rôle.

■

Donc, on a répondu aux questions du sondage. Et on a fait des commentaires. Comme l'écrit l'un de nos correspondants, "on reste sidéré devant l'éparpillement des goûts et des intérêts des lecteurs de LA LIBERTÉ" (voir "La parole est aux lecteurs", dans la présente livraison).

Nous avions dit, en lançant le sondage, que nous retiendrions ce que l'on aurait à nous dire. Le lecteur se rendra compte, à la lecture des derniers numéros, que nous tenons parole. Des chroniques nouvelles sont graduellement instaurées; on fait un effort de groupement des sujets qui se touchent, afin de donner un ton, une allure — et d'éviter le fouillis — au journal. Il faut du temps. On nous a, par exemple, demandé un "courrier" (des questions sollicitant des réponses). On y pense. Comme on pense à d'autres chroniques intéressantes et utiles. Il faut cependant quelqu'un pour se charger de telles chroniques. Il n'est pas suffisant d'entreprendre une colonne si on ne peut pas la maintenir, si le lecteur ne la retrouve pas dans le journal chaque semaine ou au moins régulièrement. Cela serait inutile, manquerait de sérieux. Tout cela demande du temps, de la recherche. Espérons.

Le lecteur remarquera aussi que l'on fait un effort du côté des textes publicitaires dont on a entrepris d'extirper le mauvais français. Il y a encore à faire, de ce côté-là.

■

Le sondage est fini "La ligne", cependant, demeure ouverte. Et nous continuons à inviter le lecteur à nous adresser ses suggestions, ses commentaires, ses critiques honnêtes — eh oui! ses critiques honnêtes —. On en tiendra compte.

Notre objectif demeure de faire paraître, chaque semaine, un journal utile à la communauté, un journal soigné, tant dans son contenu que dans sa présentation, un journal de qualité, sous le signe de l'excellence, de l'élégance.

Jean-Jacques Le François

La parole est aux lecteurs

REMARQUES JUDICIEUSES

Cher M. Le François,

On reste sidéré devant l'éparpillement des goûts et des intérêts des lecteurs de LA LIBERTE que révèle votre échantillonnage. On voit que l'heure était providentielle quand ce journal est passé de ceux qui l'avaient fondé aux soins de professionnels laïcs. C'était normal qu'une tâche de suppléance selon le principe de subsidiarité soit désormais la responsabilité d'hommes du métier. Pour déterminer une politique avec priorité de valeurs bien adaptées du Manitoba et dignes de notre héritage chrétien traditionnel, il faut du talent, de la persévérance surtout. Il faut frapper bien des coups pour entrer un clou. Ainsi une campagne incessante d'un journal de Washington a réussi à terrasser un homme qui était quand même de la taille de Nixon. Cette persévérance est souvent sous-jacente plutôt qu'évidente. Son danger est de devenir un instrument de déformation et non plus d'information. Ainsi la campagne contre la guerre au Viêt-Nam qui ameutait toutes sortes de groupes de pression, depuis les Eglises jusqu'aux "libéraux" de la gauche, s'est arrêtée de court du jour où les Etats-Unis ont retiré leurs troupes. Le silence qui a suivi montre bien qu'on avait été manipulé par la propagande communiste puisque cette guerre de l'impérialisme marxiste n'a plus éveillé un seul écho d'indignation devant l'opinion publique désormais détournée de ce drame par des manoeuvriers habiles.

De fait, il n'y a pas d'opinion publique: celle-ci est le résultat de l'opinion de quelques penseurs, des politiciens, des puissances d'argent, d'écrivains, voire de journalistes de génie qui façonnent l'opinion des masses pour le bien ou pour le mal, directement ou par l'intermédiaire des mass média. Il suffit de taire telle nouvelle ou de la monter en épingle, surtout de persévérer dans cet effort qui peut être très louable quand il s'agit d'une éducation de l'opinion selon des principes sains — ou abominables si on cherche à asservir ou à fausser les esprits.

Pendant des mois, par exemple, on a essayé de faire passer le Docteur Morgenthaler pour un héros et un martyr. Echappé de l'enfer concentrationnaire, ce personnage a montré sa reconnaissance envers l'hospitalité d'un pays libre d'une étrange manière en ouvrant une clinique d'avortements illégaux. Depuis des mois le petit écran des nouvelles du Téléjournal et du "National" nous tiennent au courant des avatars de ce triste personnage pas même capable de garder exacte la comptabilité de sa tuerie, à un ou deux mille près! Sans cesse on voit parader des groupuscules de protestataires qui manifestent en sa faveur: 20 à 60 personnes avec pancartes finissent à force d'être mises sous les yeux des téléspectateurs, par avoir une importance disproportionnée. Par contre on n'a accordé que quelques minutes à la présentation au gouvernement d'une pétition faite par les groupes opposés à l'avortement, pétition signée par un million quarante mille citoyens du Canada. Cela a mérité quand même une photo en première page du Free Press, mais aucune mention dans le Tribune. Curieux sens des proportions.

On ne voudrait pas que LA LIBERTE procède à tel lavage de cerveau, à ce conditionnement scientifique par des ingénieurs des âmes, à ce matraquage machiavélique de l'opinion du public. Mais on aimerait lui voir jouer un rôle d'éducation et de conscientisation en face des grands problèmes de l'heure, par un bon choix de ses priorités et de ses valeurs, en se dégageant d'un narcissime de ghetto nationaliste ou des querelles de clocher. On a bien confiance d'ailleurs dans les orientations que vous donnerez avec vos collaborateurs à notre journal.

Avec l'assurance de mes sentiments les plus distingués,

Guy de Bretagne, o.m.i.

AU SUJET DE SAINT-NORBERT

Monsieur,

Voici copie d'une lettre adressée par le Comité des Parents de Saint-Norbert au président de la Commission scolaire de la RivièreSeine, monsieur W. Grossman, à la suite de la décision prise par la dite commision scolaire de laisser tomber le projet d'une école française à Saint-Norbert:

Au nom des 271 personnes qui ont indiqué leur appui de la décision qu'avait faite la commission scolaire au sujet de l'établissement d'une école française à Saint-Norbert, nous voulons par la présente lettre vous dire formellement et clairement que nous avons été très déçus de la nouvelle décision prise à ce sujet par la commission scolaire du 16 juin, 1975. Nous savons que la politique de la commission au sujet de l'école française était logique et juste. Nous étions fiers du leadership que vous aviez démontré à ce sujet... Cependant, nous voyons que certaines gens ont encore une fois remporté une victoire tout simplement à cause de leur majorité.

Il est bien difficile pour nous de devenir intéressés dans un autre projet, puisque l'expérience des deux derniers mois nous

(suite, page 3)

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié, le mercredi par Presse-Ouest, au service des 12,000 foyers du Manitoba français. Membre de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada.

DIRECTION : Claude Gagné.
RÉDACTION : Jean-Jacques Le François, rédacteur en chef; Jean Lesieur.

COMPOSITION : Soeur Juliette Garant, Soeur Thérèse Lemire, Frère Roméo Cloutier.
MAQUETTE : Léo Lagassé..
PUBLICITÉ : Gérald Dubé.
SECRÉTARIAT : Régina Leclerc, Marielle Dupont.

Toute correspondance doit être adressée à : LA LIBERTE, Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Numéro de téléphone : 247-4823.

L'abonnement annuel coûte $7.50 au Canada, $8.50 aux Etats-Unis, et $9.50 dans les autres pays.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Kingdon Printing (1974) Ltd., 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba R3G 2W2. Enregistrée comme courrier de deuxième classe : no 0477.

Y A-T-IL UNE CULTURE FRANCO-MANITOBAINE?

Questions pour mieux cerner la question...

N.D.L.R. — Dans la livraison de juin 1975 de la REVUE DES ÉDUCATEURS FRANCO-MANITOBAINS, Viviane Doche, professeur d'anthropologie au Collège universitaire de Saint-Boniface, pose aux enseignants une question fort intéressante: Y A-T-IL UNE CULTURE FRANCO-MANITOBAINE? Et "pour mieux cerner la question", elle pose... "des questions". Nous publions le texte du professeur Doche — et ses questions. Les réponses à ces questions pourraient se révéler non seulement fascinantes, mais de nature à aider l'ethnie franco-manitobaine à se situer. Avez-vous des réponses?

Tout effort de la part de l'ethnologue intéressé à décrire une culture, avant de pouvoir vraiment la comprendre, doit être précédé de deux phénomènes importants:

a) La volonté du chercheur de pouvoir se mettre dans la peau des gens porteurs de cette culture, ou du moins d'esayer de voir les choses "du dedans".

b) Au cas où l'ethnologue est "de l'extérieur", qu'il ou elle, ait le sentiment d'être accepté(e) par les membres de la société à l'étude et de leur inspirer les mêmes sentiments.

Qu'est-ce que la "Culture"? Qu'est-ce que la "Culture canadienne"? Qu'est-ce que la "Culture canadienne française"? Qu'est-ce que la sous-culture "franco-manitobaine"? C'est dans cet ordre qu'il faudrait se poser des questions pour se faire une idée de ce qu'est la "culture franco-manitobaine". Toute tentative d'aborder toutes ces questions à la fois serait trop ambitieuse. L'objectif de cet essai est de tenter de souligner certains traits et complexes culturels qui pourraient aider l'éducateur à se rendre compte lui-même de ce qu'est la "culture franco-manitobaine", et ensuite de pouvoir les préciser et les relever dans son enseignement.

Il ne faut pas perdre de vue que LA CULTURE est un terme abstrait employé pour se référer aux croyances, valeurs, comportement et identité des individus d'une certaine communauté. Il est, aussi, souvent difficile de se faire une idée des valeurs et croyances d'individus, sans avoir, au préalable, observé leur comportement et ou avoir eu l'occasion de tirer des informations auprès de représentants de la culture en question. Au bout d'un séjour de sept mois dans la communauté franco-manitobaine, l'auteur juge plus perspicace de suggérer des questions que l'enseignant pourrait se poser afin de pouvoir définir lui-même la Culture dont il est un des agents transmetteurs les plus importants.

1. Quelles sont les préférences et comportements religieux des Franco Manitobains?
2. Quelles sont les préférences et comportements linguistiques des Franco Manitobains?
3. Quelles sont leurs attitudes en ce qui concerne le type de famille idéale (comportement sexuel et fécondité)?
4. Quelles sont les occupations et professions qui semblent attirer les Franco Manitobains de façon préférentielle?
5. Quelles sont leurs préférences et comportements politiques?
6. Comment les Franco Manitobains se perçoivent-ils (Canadiens, Canadiens Français, Franco Manitobains, Manitobains)?
7. De quelle façon les Franco Manitobains s'y prennent-ils pour résoudre les problèmes de la vie quotidienne?
8. De quelle façon la société franco-manitobaine est-elle structurée?
9. Quelles sont, dans la communauté, les positions qui impliquent le pouvoir, le privilège et le prestige? Quels sont les individus dans la communauté qui ont accès à ces positions?
10. Quelle est la nature des relations sociales dans la communauté? En d'autres termes les échanges sociaux sont-ils régis par des traditions que l'on pourrait appeler "Rurales" versus des traditions "urbaines"?
11. Peut-on percevoir, dans la Communauté franco - manitobaine des tendances: tendances qui se sont déjà manifestées au Québec par exemple - en ce qui concerne le remplacement graduel des valeurs traditionnelles et rurales par des valeurs urbaines?
12. Quant au "Folklore franco - manitobain" assez d'encre a déjà coulé à ce sujet, obscurcissant du fait même les différents éléments mentionnés ci-dessus.

La parole...

suggère que les politique de la commission changent bien vite. Quelle assurance aurions-nous qu'un nouveau projet sera mené à terme sans que le bateau change de trajet une autre fois, ballotté par des vents capricieux.

Nous ne savons pas quelles sont les conséquences de la nouvelle politique au sujet de l'école française. Nous espérons que vous pourrez nous éclairer à ce sujet.

Nous avons une série de questions au sujet de cette décision, et nous apprécierions une réponse spécifique pour chaque point.

1. On indique que l'école française sera disponible pour tous les enfants de la communauté qui désirent recevoir leur instruction dans la langue française. Advenant que cette école manque de capacité, est-ce que la priorité sera donnée à ceux qui parlent déjà le français?
2. Quel était le but d'inclure la phrase "with the English Language Arts program"? Il nous semble que l'acte scolaire est clair sur cette question.
3. Quel serait le local exact de l'école française dans le présent bâtiment?
4. On indique du support pour le principe d'une école française. Est-ce que ce principe suppose une école indépendante, avec une administration (ou direction) séparée de l'administration des autres écoles de Saint-Norbert?
5. Est-ce que cette école offrirait seulement le programme A?
6. Est-ce que cette école offrirait encore un programme pour les élèves de la maternelle jusqu'à la neuvième année?
7. Si l'école française était située dans une partie de l'école actuelle, à quelle date le nouveau local serait-il disponible?

Etant donné que 80% des parents des élèves qui sont dans le programme A à l'école de Saint-Norbert supportaient la décision de construire une école française séparée, nous attendons des réponses satisfaisantes à ces questions de la part de la commission scolaire dans le plus bref délai.

Bien à vous,

Henri Marcoux,

Comité de Parents

LE MOT JUSTE *par Louis-Paul Béguin*

LA TRAGÉDIE

D'UNE ANGLICISATION DES ESPRITS!

En plein Québec, un magasin a décidé dernièrement d'annoncer une vente de soldes. Le bilinguisme étant dans le vent, il fallait donc mettre les deux langues à l'honneur. On sait déjà que le mot vente, seul, ne veut rien dire. Qu'un magasin annonce qu'il vend, cela semble inutile. L'essentiel de son activité c'est la vente. Donc le mot VENTE tout seul est déjà une faute de français. RABAIS, SOLDES, aurait fait l'affaire. En outre, le mot anglais équivalent étant Sale, on a fait faire de grandes affiches sur lesquelles étaient écrits, sans ponctuation, sans autre séparation, les deux mots SALE VENTE, puis ailleurs, pour être juste, VENTE SALE. Voilà bien la tragédie d'une anglicisation des esprits! Personne ni le commerçant ni l'imprimeur, n'a donc pensé que le mot "sale" en français était un qualificatif à éviter? Un magasin affichant une sale vente ou une vente sale, ma foi!, cela ne m'incitera guère à entrer là pour faire un achat.

■

CONGRÈS FRANCE CANADA

C'est à partir de vendredi que se déroulera à Winnipeg et Saint-Boniface le congrès national de la Fédération Canadienne de l'Association France Canada, congrès qui se déroulera pour la première fois en dehors du Québec.

De nombreuses personnalités participeront aux activités prévues. Madame le Sénateur Thérèse Casgrain représentera le Premier Ministre Pierre Elliott Trudeau. Monsieur Chauvin, Président de la Fédération Française de l'Association, et Monsieur Ollivier, Consul de France, seront également présents.

La Fédération Nationale renouvellera la totalité de son bureau à l'occasion de ce Congrès. Les débats se dérouleront au Centre Culturel Franco-Manitobain. Un grand banquet, animé par Lina Legal, la Famille Laroche et Les Intrépides, clôturera le Congrès dimanche soir au Winnipeg Inn.

L'Actualité

LA SOLUTION DES PROBLÈMES

Il y a des gens qui ont le don de créer des problèmes aux solutions...

Il y a des gens qui essaient de régler les problèmes, les règlent ou ne les règlent pas...

□

Mon père administrait les affaires de mon grand-père. Il le faisait avec minutie et sérieux. Un grand sérieux. Mon père n'avait jamais appris à rire.

Mon grand-père possédait des immeubles, dont, en un endroit, attenant à son ancienne boutique, un garage qu'il avait aménagé lorsque parurent les voitures automobiles. Comme mon grand-père faisait bien les choses, il avait amené vers le garage des tuyaux du système de chauffage de la boutique. Le garage était donc chauffé en hiver et la voiture et le camion bien au chaud.

Lorsque mon grand-père mourut, ses fils, durant pas mal de temps, ne divisèrent pas l'héritage, se contentant de jouir de l'usufruit, comme on dit. Mon père conserva son rôle d'administrateur.

Le garage chauffé avait été loué à des gens qui se souciaient peut-être un peu moins de détails que mon grand-père et mon père. Un jour d'hiver, par grand froid, les locataires omirent de fermer les portes du garage. Ce qui devait arriver, selon un principe bien connu de la physique, arriva. L'eau gela dans les tuyaux et l'expansion de la glace en fit éclater quelques-uns.

On appela mon père pour lui annoncer la nouvelle et lui demander d'aller voir les dégâts.

Mon père s'en fut sur les lieux. Comme il avait de l'expérience dans le domaine de la plomberie, il utilisa quelques gros outils, ferma les tuyaux avant leur entrée au garage, et déclara solennellement : "A l'avenir, ce sera un garage pas chauffé".

Le problème était réglé. Mon père avait disposé du problème. Il l'avait éliminé.

Jean de Lotainville

Du côté de la cuisine

Nous nous efforçons, dans cette chronique, de présenter des conseils utiles à celle ou celui qui a charge de la cuisine, à la maison, et des recettes de plats qui sont économiques tout en étant agréables et nutritifs.

Il y a très peu de découpes de viande qui peuvent rivaliser avec le boeuf haché présentement et les boulettes de viande demeurent toujours des préférées. Il est très facile de façonner des boulettes de grosseurs égales. Voici comment procéder: Abaisser la viande en un rectangle de un pouce d'épaisseur. Découper en carrés de la grandeur désirée puis façonner chaque portion en boulettes. Si vous n'aimez pas faire brunir les boulettes dans un poêlon, à cause de l'éclaboussement de gras ou de la tendance des boulettes à se briser, vous pouvez les cuire au four à 325°F. pendant 35 minutes. On peut alors les utiliser dans n'importe quelle recette.

Boulettes de viande à la suédoise

¼ tasse d'eau
⅓ tasse de poudre de lait écrémé
1 oeuf
1 c. à thé de sel
¼ c. à thé de poivre
½ tasse de chapelure
⅓ tasse d'oignon haché finement
1 livre de boeuf haché
2 c. à table de gras

Mélanger eau et poudre de lait. Battre l'oeuf et les assaisonnements et mélanger avec chapelure, oignon et viande. Façonner en boulettes de 1 ¼ pouce et brunir dans le gras ou cuire à 325°F., 35 minutes. Enlever les boulettes et égoutter. Réserver 1 c. à table de gras de cuisson.

Sauce

3 c. à table de farine
2 tasses d'eau froide
⅔ tasse de poudre de lait écrémé
» c. à thé de sel

Mélanger la farine avec le gras de cuisson et ajouter graduellement 1 tasse d'eau. Mélanger l'eau qui reste avec la poudre de lait et le sel. Incorporer à la sauce et cuire en remuant jusqu'à ce que lisse et épais. Ajouter les boulettes mijoter 3 minutes. 6 portions.

* * *

Rôti de porc à la canadienne

Voici une des bonnes recettes canadiennes-françaises; pour la réussir, l'antique chaudron de fonte de grand-mère est tout indiqué.

4 livres d'épaule de porc
1 gousse d'ail tranchée sel, poivre
2 oignons moyens, en quartiers
¼ tasse d'eau

Pratiquer plusieurs incisions dans la viande et y insérer l'ail. Brunir dans une casserole épaisse. Assaisonner. Ajouter oignon et eau. Couvrir et cuire à feu doux jusqu'à ce que bien cuit (3½ heures environ), en tournant de temps à autre. Ajouter un peu d'eau au cours de la cuisson pour empêcher de coller — *8 portions.*

Ajouter au goût: pommes de terre, carotte et navet, une heure avant la fin de la cuisson.

Graisse de rôti

Retirer le rôti. Verser une tasse d'eau dans la casserole. Amener à ébullition et décoller le fond de cuisson. Mijoter 2 ou 3 minutes. Verser dans un bol et réfrigérer jusqu'à ce que ferme. Servir tartiné sur du pain.

Gratin de navet et de pommes

Le navet canadien, reconnu pour son excellente qualité, est exporté en grandes quantités.

4 tasses de navet tranché, cuit
2 tasses de pommes tranchées
¼ tasse de cassonade
1 c. à thé de sel
¼ tasse de beurre
¼ tasse de chapelure beurrée

Dans un plat à four graissé de 6 tasses, disposer 2 tasses de navet. Couvrir de 1 tasse de pommes. Saupoudrer de la moitié de la cassonade et du sel. Parsemer de noisettes de beurre. Recommencer. Couvrir et cuire à 350°F, jusqu'à ce que les pommes soient presque tendres (20 à30 minutes). Découvrir, saupoudrer de chapelure et continuer la cuisson jusqu'à ce que les pommes soient tendres et la chapelure légèrement dorée (environ 10 minutes) — *6 portions.*

Salade de sardines et de pommes

2 boîtes (3¼ onces) de sardines canadiennes
1 tasse de pommes rouges, non pelées, en dés
1 c. à table de jus de citron
½ tasse de céleri haché
⅓ tasse de vinaigrette laitue

Egoutter les sardines, les couper en bouchées. Arroser les pommes de jus de citron. Mêler tous les ingrédients; servir dans coupes de laitue — *4 portions.*

• • •

AU SERVICE DU CITOYEN

par 

Le Comité Spécial mixte sur L'Immigration a tenu ses audiences à Winnipeg les 16 et 17 juin pour mieux connaître les opinions des Manitobains sur la politique de l'immigration proposée par le gouvernement canadien. Le Comité ne comptait évidemment pas que sur ces deux seules journées pour prendre connaissance des suggestions des citoyens; les représentations écrites ou mémoires seront acceptés jusqu'au 15 septembre 1975. Ils doivent être adressés aux co-greffiers, Comité mixte spécial du Parlement sur la politique de l'immigration, Case postale 728, Edifices du Parlement, Ottawa, K1A OA7.

Nous vous présentons aujourd'hui trois publications qui, nous l'espérons, sauront vous intéresser et peut-être vous aider à situer les problèmes de l'immigration et de la distribution démographique de la population.

Les brochures que nous vous présentons sont GRATUITES et disponibles à Information Canada, 303 rue Main, Winnipeg. Vous pouvez vous les procurer également en téléphonant au 985-2890.

POINTS SAILLANTS DU LIVRE VERT

Cette brochure résume les principales idées énoncées dans le Livre Vert sur l'immigration. Le gouvernement propose une nouvelle politique de l'immigration visant à contrôler la croissance démographique au Canada. La présentation d'un Livre Vert par le gouvernement constitue l'expression des intentions du gouvernement dans un domaine précis; elle invite en même temps la population à une critique du document.

LES ÉTABLISSEMENTS HUMAINS: CRISE ET SURVIE.

Ce livre d'une soixantaine de pages est publié sous l'autorité du Ministre d'Etat aux Affaires Urbaines. La description que fait l'auteur (Barbara Ward) des problèmes des établissements à travers le monde constitue, selon le ministère des Affaires Urbaines, un exposé clairvoyant de la situation actuelle. On traite surtout des problèmes de la concentration des populations dans les régions urbaines.

LE PARLEMENT DU CANADA

Cette brochure d'une trentaine de pages traite plus particulièrement de la Chambre des Communes, l'une des deux Chambres du Parlement, et ce n'est que par occasion que l'on trouvera certains renseignements sur l'autre Chambre, c'est-à-dire, le Sénat. Il s'agit d'un document de base sur la façon dont la gouverne des choses de l'Etat s'effectue.

* * *

Pour plus de renseignements sur les programmes du gouvernement fédéral, communiquez avec Information Canada.



COMMUNIQUÉS

ON DEMANDE DES VOLONTAIRES. — On demande des volontaires pour conduire un autobus scolaire un ou deux après-midi par semaine pour emmener des personnes âgées vers les parcs, les musées, et pour occasionnellement leur faire faire un tour à la campagne. Les conducteurs demandés doivent détenir un permis de conduire de la catégorie V (Class V Passenger Bus Licence). Aux intéressés: communiquer avec le Volunteer Bureau, au 943-6671.

* * *

À L'INSTITUT PÉDAGOGIQUE. — Le Collège universitaire de Saint-Boniface est heureux de féliciter les 27 étudiants de l'Institut pédagogique qui ont obtenu leur "Certificat en Education". 21 diplômés ont déjà un emploi d'enseignement assuré pour l'automne prochain, tandis que trois autres désirent parfaire leurs études et que trois diplômés ont décidé de retourner à des occupations différentes. L'augmentation du nombre des inscriptions dans les écoles francophones bilingues de la part des francophones et d'un nombre croissant d'anglophones désireux d'obtenir une éducation française résulte en une demande plus grande des diplômés de l'Institut Pédagogique. Cette année encore, le nombre de diplômés est insuffisant pour subvenir aux besoins. Nous recevons encore plusieurs demandes de professeurs bilingues alors que tous nos diplômés sont déjà embauchés.

* * *

LA S.F.M. ET L'IMMIGRATION.- Lundi dernier, le 16 juin 1975, le président de la Société Franco-Manitobaine, le Docteur Gérard Archambault, et le Père Gérald Labossière, sociologue au Collège universitaire de Saint-Boniface, ont présenté le mémoire de la SFM à la Commission Parlementaire sur l'Immigration à une audience publique au Northstar Inn. La Société Franco-Manitobaine encourage l'immigration francophone au Manitoba, mais elle demande à la Commission Parlementaire sur l'Immigration que les désirs socio-culturels du Canada soient considérés autant que les besoins de main-d'oeuvre.

La Société Franco-Manitobaine a également invité les organismes provinciaux suivants à se prononcer sur la question de l'immigration:

1. Le Centre Culturel Franco-Manitobain
2. La Société Historique de Saint-Boniface
3. Le Club des Hommes d'Affaires de Saint-Boniface
4. Le Collège Universitaire de Saint-Boniface
5. L'Association des Commissaires d'Ecoles de Langue française du Manitoba
6. Le Comité consultatif de Langue française
7. Les Educateurs Franco-Manitobains
8. La Ligue des Femmes catholiques du Manitoba
9. L'Union Nationale Française
10. L'Alliance Française
11. L'Association Manitobaine de France-Canada
12. Presse-Ouest Ltée

■

La DIVISION SCOLAIRE DE SAINT-BONIFACE dépense chaque année une somme considérable pour renouveler les livres de la bibliothèque perdus au cours de l'année scolaire. Si vous trouvez de ces livres à la maison, veuillez s'il-vous-plaît les retourner le plus tôt possible à une des écoles ou au bureau central, au 50, chemin Montery, à Windsor Park.





de ci, de ça...

Dommage. — L'excellent Gilles-Claude Thériault, animateur et annonceur à CKSB et aussi à la télévision française de Winnipeg, nous quitte pour Montréal. Nous perdons un homme cultivé, un monsieur...

* * *

Démocratie. — Le Comité mixte spécial sur le Livre Vert sur l'immigration a été malmené dans les Prairies, moins qu'en Ontario, toutefois. Pour les activistes qui ont organisé les démonstrations, la démocratie, c'est empêcher "les autres" de parler...

* * *

L'Olympiade de 1976. — On dit qu'à "Manisphère", l'organisation de l'Olympiade 1976 maintient un kiosque où les gens peuvent obtenir des renseignements sur les possibilités de logement à Montréal pour les Jeux Olympiques de 1976. Les intéressés devraient en profiter pour se renseigner sur ce qu'on leur servira à manger là-bas, sur les terrains de l'Olympiade...

* * *

Le civisme. — On a tous vu, un peu partout, dans les grandes villes, ces chariots abandonnés provenant des magasins à grande surface. Sait-on que ces chariots coûtent au-delà de soixante dollars chacun et que, sûr et certain, s'ils sont perdus, volés ou détruits, on en retrouvera éventuellement le coût dans le prix des aliments et effets que l'on se procure dans les épiceries à chaîne...

* * *

Le bon côté. — L'histoire de la "viande avariée" a certains résultats positifs... Les grandes salaisons, les restaurants à chaîne, annoncent ces jours-ci à pleines pages dans les quotidiens de l'Est, rassurant la population quant à "la qualité, de la vi... ande" qu'ils proposent au consommateur...

* * *

Le coût de la vie. — Statistiques Canada rapporte que les Canadiens doivent de plus en plus puiser dans leurs "réserves" (ceux qui en ont!) pour comme on dit, joindre les deux bouts... En fait, le total de l'épargne de nos gens, au cours des trois premiers mois de l'année, a été rogné d'un MILLIARD.

* * *

Le Manitoba bouge. — Le gouvernement du Manitoba a demandé à Ottawa les services de dix inspecteurs additionnels pour la vérification de la viande destinée à la consommation humaine. "C'est surtout à cause des viandes..."

* * *

Le code postal. — Le ministre des postes, l'honorable Bryce Mackasey, a laissé entendre que s'il le fallait, le gouvernement rendrait obligatoire, par le moyen d'une loi, l'usage du code postal.

* * *

A la S.F.M. — La S.F.M. acquerra, sous peu, les services d'un expert-conseil en planification.

* * *

La voix du Grand Nord. — Lorsque le Comité mixte sur le Livre Vert sur l'Immigration s'est présenté à Yellowknife, dans les Territoires du Nord-Ouest, la semaine dernière, ses membres se sont fait dire, dans des déclarations claires, non-embarrassées de circonlocutions, voire "froides"... que l'espace présentement inoccupé au Canada devrait tout simplement le demeurer. Le Grand-Nord, a-t-il été dit au Comité, vise à procurer à ses citoyens une bonne vie, veut qu'on les laisse en paix, et désire nullement la venue d'immigrants dans les Territoires, ni même celle des "gens du Sud"...

* * *

L'assurance-chômage. — Au cours des quatre premiers mois de l'année, les prestations d'assurance-chômage versées aux "sans emploi" par le gouvernement du Canada ont été de l'ordre de UN MILLIARD DEUX CENT QUARANTE-NEUF MILLIONS! Ce montant d'argent est approximativement l'équivalent de 60 p.c. du coût total des prestations versées l'année dernière. Au cours des quatre premiers mois de 1974, neuf cent millions avaient été versés aux "chômeurs". Il y aurait peut-être lieu de reviser la situation et de "redéfinir" ce qu'est VRAIMENT un "chômeur"...

* * *

Le poste de directeur général de la S.F.M. — On apprend que le choix d'un nouveau directeur général de la S.F.M. est chose faite, que cette nouvelle figure entrera en fonctions le 1er septembre qui vient.

* * *

EN CAS D'URGENCE. — Le nouveau numéro de téléphone à signaler en cas d'urgence est 911.

•

"MOINS ON A D'IDÉES, MIEUX ON S'ENTEND".

(André Tardieu)

•

TEXTE DU PRÉSIDENT DE LA S.F.M., LE DOCTEUR GÉRARD ARCHAMBAULT, SUR LA QUESTION DE L'ÉCOLE FRANÇAISE DE SAINT-NORBERT

N.D.L.R. — Jeudi dernier, le 19 juin, le président de la S.F.M., le docteur Gérard Archambault, a donné une conférence de presse suite à l'attitude nouvelle de la Commission scolaire de la Rivière-Seine vis-à-vis le projet antérieurement accepté de construire une école française à Saint-Norbert. Voici le texte utilisé par le docteur Archambault à sa rencontre avec la presse.

La S.F.M. a fait des démarches toutes spéciales pour convoquer cette conférence de presse afin de pouvoir communiquer au public son indignation, sa déception, et sa déconcertation concernant le volte-face de la Division scolaire de la Rivière-Seine vis-à-vis le projet de construction d'une École française à Saint-Norbert.

Nous réalisons que l'avis de convocation à cette conférence a été plutôt court, cependant l'urgence de la situation ne nous laissait aucune autre alternative que de vous convoquer dans le plus bref délai possible afin de vous faire part de l'indignation de la S.F.M. face aux dernières actions de la Commission scolaire de la Rivière-Seine.

La minorité franco-manitobaine vient de subir encore une fois une rétrogression flagrante et, encore une fois, on semble avoir succombé à l'oppression anglophone.

Les lois Fédérales du Bilinguisme et la loi 113 prônent egalité en éducation pour la minorité officielle. Que dire de la décision de la Commission scolaire de la Rivière-Seine qui semble avoir favorisé une majorité non impliquée, alors qu'elle aurait dû considérer la majorité des parents impliqués dans la construction de cette école française (80%).

Dès 1959, la Commission provinciale des Frontières, mise sur pied par le Gouvernement Conservateur, avait donné considération à voir à ce que le village de Saint-Norbert fasse partie d'une division scolaire bilingue en l'incluant dans la Division scolaire de la Rivière-Seine. Ceci pour garantir à cette communauté une éducation désignée à servir aux besoins des francophones.

La S.F.M. ne peut accepter que cette Commission scolaire à grande majorité francophone (9-2) n'ait pas su persévérer dans la ligne de leur première décision - soit celle de construire une école française à Saint-Norbert - après avoir clairement démontré, par une longue étude approfondie, la viabilité d'un tel projet. Par ailleurs, nous sommes fiers de signaler que certains membres de cette même commission scolaire ont su être persistants et tenir à leur première décision. Nous les en félicitons. Cependant, nous nous questionnons sur le leadership et la conviction personnelle des autres membres concernant leur philosophie d'une éducation française dans la Division - un objectif qui a toujours été au premier rang pour cette Commission Scolaire.

Permettez-moi de vous citer quelques données primordiales:

1 - La Commission scolaire, voulant connaître les intérêts de la population de Saint-Norbert face à une école française bilingue, avait effectué, en date du 4 mai 1974, une enquête auprès des citoyens de Saint-Norbert. A cette occasion, 9 des 10 présentations faites à la Commission scolaire favorisaient la construction d'une telle école;

2 - Les statistiques présentées par l'Administration de la Division scolaire supportaient nettement la construction d'une école ayant une ambiance française. Cette même administration entrevoyait le projet comme étant viable, pédagogiquement et linguistiquement sain;

3 - Suite à cette étude intensive, la Commission scolaire endosse le projet et entame les démarches nécessaires à sa réalisation;

4 - Suite à ces démarches, le ministre de l'Education, l'honorable Ben Hanuschak donne son assentiment à la construction d'une autre école à Saint-Norbert même;

5 - Un certain groupe de citoyens, qui, en grande majorité ne sont pas impliqués dans ce projet, entreprend de semer des doutes dans l'esprit de certains commissaires quant à la nécessité d'une telle école. Ça marche!

6 - Certains commissaires commencent à s'interroger sur leur décision, alors que cette décision semblait avoir été prise avec beaucoup de sérieux et de sagesse;

7 - A une réunion spéciale tenue le 10 juin 1975, la Commission scolaire réaffermit sa position. On entreprendra la construction de l'école française à Saint-Norbert.

8 - Craignant la possibilité d'un volte-face de la Commission scolaire, le Comité de Parents supportant l'école réaffirma sa position en assurant à la Commission scolaire le support de 80% des parents impliqués dans ce projet. Ce Comité de Parents avait travaillé honnêtement et assidûment pour obtenir leur école à Saint-Norbert.

La S.F.M. louange ces parents convaincus qui ont travaillé objectivement vers l'obtention de cet objectif qui leur tient tant à coeur.

LUNDI SOIR DERNIER... pour des motifs encore inconnus, la Commission scolaire de la Rivière-Seine a fait volte-face. Les Franco-manitobains se sont fait fourrer encore une fois. Il semblerait que les pressions de groupes contre ce projet et les reportages de presse suscités par les anglophones de Saint-Norbert auraient intimidé la Commission scolaire, au point de lui faire abandonner ce projet qui leur tenait tant à coeur depuis si longtemps.

Pour garder la face ils ont passé une proposition non compromettante visant à satisfaire présomptueusement les parents impliqués en leur offrant une alternative inacceptable.

Face à ces développements, la S.F.M. est indignée du sort subi par les francophones de Saint-Norbert et est déçue de l'attitude irresponsable de la Commission scolaire de la Rivière-Seine.

Nous croyons fermement que cette question n'est pas une question financière, mais bel et bien une question de survivance de la francophonie à Saint-Norbert.

Voilà véritablement l'issue qui repose dans les mains de la Commission Scolaire.

La S.F.M. exige que la Commission scolaire de la Rivière-Seine révoque immédiatement cette alternative proposée et en revienne aussitôt à sa première décision.



LA SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE VOUS INFORME

ÉCOUTEZ CKSB

Saison 75-76 au Cercle Molière: Cinquantième anniversaire - Saison extraordinaire !

Saison anniversaire, parce qu'elle marque le 50e anniversaire du Cercle Molière (à propos, saviez-vous que Le C.M. est la plus vieille troupe de théâtre, anglaise ou française, au Canada?).

Saison extraordinaire, parce qu'elle offre à son public toute une gamme de spectacles tout-à-fait divertissants, entre autres: un Molière, une comédie classique, une création manitobaine, un 7e Festival Théâtre-Jeunesse, un spectacle "surprise", un spectacle de marionnettes, une pièce pour enfants, des weekends de formation pour nouveaux et anciens, etc.

Dans le cadre des billets de saison, trois grands spectacles sont à l'affiche, dont:

1. "L'Avare", de Molière
2. Une des trois pièces suivantes:
   — "LE CHAPEAU DE PAILLE D'ITALIE" d'Eugène Labiche
   — "L'ETRANGE OUVRAGE DES CIEUX", de René Clair
   — "PIEGE POUR UN HOMME SEUL", de Robert Thomas
3. Une CRÉATION MANITOBAINE (le titre de la pièce, ainsi que l'auteur, seront annoncés sous peu).

L'an dernier, le nombre d'abonnés à la saison canadienne était de 400. Par contre, près de 10,000 personnes ont assisté aux maintes représentations de cette saison. C'est donc avec enthousiasme et optimisme que Le C.M. aborde la saison 75-76 et espère doubler (au moins) ce nombre d'abonnés.

La saison est lancée — il ne reste qu'au public du C.M. à répondre.

Pour plus de renseignements, nous vous prions de communiquer avec nous au 233-8972 (ceci est notre nouveau numéro de téléphone depuis le 22 juin 1975). Notre adresse: Le Cercle Molière Inc., Case postale 1 (340, boulevard Provencher), SAINT-BONIFACE (Man.), R2H 3B4.

Horaire

Dans l'édition du 11 juin de LA LIBERTE, certains lecteurs réclamaient la publication de l'horaire de CKSB. Nous publierons un horaire complet à l'automne, lorsque nous passerons au nouvel horaire d'hiver. Nous n'avons pas pensé nécessaire de publier un horaire d'été vu que les changements sont si peu nombreux. Cependant, si vous voulez un horaire d'été, demandez-en un au soussigné et...vous recevrez.

Communications

L'invité de Pierre Paquette à l'émission "A l'antenne" du lundi 30 juin sera Reynald Rivard, psychologue, responsable du laboratoire de communication humaine à l'université du Québec à Trois-Rivières. On parlera de l'étude de la communication entre les oiseaux. Comme il se doit, on fera ensuite le rapport entre la communication ornithologique et humaine: à savoir si l'étude de la communication ornithologique peut servir de modèle à l'étude de la communication humaine. Quel soulagement, on passe enfin des rongeurs aux becquetteurs: quel progrès! Peut-être verra-t-on le jour où le serin remplacera même le singe.

Premières

Durant la saison estivale il est toujours agréable d'entendre des émissions vivantes, fraîches, désinvoltes, pleines d'humour et d'esprit. Les auditeurs de Premières seront à ce propos servis à souhait le vendredi 27 juin, à 20h, alors que Normand Chouinard et Rémi Girard viendront les rafraîchir avec "Une tasse de thé". Cette pièce gaie, accompagnée de chansons et de gags, est écrite par des jeunes comédiens qui viennent de sortir du Conservatoire. Elle est entièrement au goût du jour mais elle saura sûrement intéresser tout le monde.

Noctambules

Les Noctambules

L'émission "Les Noctambules" de Daniel Poulin samedi soir rassemblera une douzaine de chansons sous un thème bien présenté par les titres des deux premières: "L'ivrogne" et "La bière" de Jacques Brel. A part les grands changeurs, habitués de l'émission, on remarque parmi les interprètes: Zanini, Marie Laforêt et Annie Cordy qu'on a dénichée de je ne sais où. A la fin de cette promenade noctambule un peu titubante, on entendra en guise de café noir, la "Causerie antialcoolique" de Bourvil. Il est à souhaiter que ce choix de chansons ne fera pas découvrir à nos auditeurs une nouvelle obsession cachée de Radio-Canada.

Rappel téléphonique

Nous vous rappelons le nouveau numéro de téléphone à composer pour "Le marché aux puces" ainsi que pour "Discothèque ouverte": 233-8020

Commission des Parcs
Communauté de Saint-Boniface

LES PISCINES EXTÉRIEURES SONT MAINTENANT OUVERTES AU PUBLIC

Pour de plus amples renseignements, contactez la piscine de votre choix.

Windsor	Ch. Speers et Jogues	256-8470
Norwood	Lydia et Cromwell	247-6217
Happyland	Marion et Dufresne	247-6206
Provencher	Langevin et Provencher	247-6209

Pour des renseignements au sujet du programme, veuillez appelez à la piscine Bonivital au 257-3805.

SAISON 75-76
au
CERCLE MOLIÈRE

Une saison anniversaire !!!
Une saison extraordinaire !!!

La saison dernière: "une saison canadienne."


Je m'en vais à Regina


L'Auberge des Morts subites


Tit-Coq

La saison prochaine: "une saison anniversaire extraordinaire."



une des trois pièces suivantes:

LE CHAPEAU DE PAILLE D'ITALIE
d'Eugène Labiche
L'ÉTRANGE OUVRAGE DES CIEUX
de René Clair
PIÈGE POUR UN HOMME SEUL
de Robert Thomas

CRÉATION MANITOBAINE

Prix des billets de saison

Adultes: $12.00 (vous épargnez jusqu'à 11.1 pour cent)
Age d'or et étudiants: $9.00 (vous épargnez jusqu'à 33 pour cent)
Pour Age d'or seulement-matinées du dimanche: $7.50 (vous épargnez jusqu'à 44.4 p.c.)
Etudiants et âge d'or doivent présenter leur carte d'identité aux bureaux du CM.

Pourquoi des billets de saison

- vous choisissez votre fauteuil avant même que les billets soient en vente au grand public.
- vous êtes assurés de votre fauteuil pour tous les spectacles de la saison et vous n'avez pas à courir chercher des billets aux guichets pour chaque spectacle.
- vous pouvez échanger vos billets 48 heures avant le spectacle.
- abonnés de la saison 74-75, vous êtes assurés des mêmes fauteuils que la saison dernière si vous renouvelez avant le 1er août 1975.
- tous nos abonnés recevront un laissez-passer leur permettant d'entrer gratuitement aux représentations du Festival Théâtre Jeunesse, ainsi qu'à un spectacle "surprise", mise en scène de Jean-Louis Hébert et mettant en vedette une équipe toute nouvelle.

BULLETIN DE COMMANDE

SOIRÉE	RANGÉE
VEN 1	A
SAM 1	B
DIM	C
DIM Matinée *	D
MAR	E
MERC	F
JEU	G
VEN 2	
SAM 2	

* pour Age d'or seulement

NOM: ____________
ADRESSE: ____________
TEL.: ________ CODE POSTAL: ________
J'inclus $ ______ pour ______ Billets de saison
☐ RENOUVELLEMENT ☐ Nouvel abonné

Faire parvenir à: Le Cercle Molière
C.P. 1
SAINT-BONIFACE (Man.)
R2H 3B4

Plan du théâtre

LE CM -une équipe jeune pour vous divertir

Film français à Winnipeg: Ma nuit chez Maud





Françoise Fabien et Jean-Louis Trintignant se partagent la vedette du film d'Eric Rohmer, "Ma Nuit chez Maud", un film que beaucoup de spécialistes se sont accordés à reconnaître comme un des plus intelligents du cinéma français de ces dernières années.

Françoise Fabian a été vue récemment à la télévision, lors de la projection du film de Claude Lelouch, "La Bonne Année".

Quant à Jean-Louis Trintignant, c'est un des acteurs les plus "chers" du cinéma français. "Un Homme et une Femme", de Lelouch également, l'avait révélé sur le plan international. Il fut la vedette de beaucoup d'autres films célèbres, dont "Z" et "Le Conformiste".

Le Cinéma 3 (angle Ellice et Sherbrook) présentera au public de Winnipeg, du 1er au 6 juillet, le film français de Eric Rohmer "Ma Nuit chez Maud", Prix Max Ophuls 1969, sélectionné aux Festivals de Cannes et de New York de cette même année.

"Ma Nuit chez Maud", c'est l'histoire de Jean-Louis, un jeune catholique qui, après un long séjour à l'étranger, revient en France où il a trouvé un emploi d'ingénieur chez Michelin. Le jour de Noël, il rencontre un ami, Vidal — professeur de philosophie, marxiste — qui l'amène chez une jeune femme récemment divorcée, Maud. La conversation, assez générale et abstraite au début, devient vite plus personnelle. Du "pari religieux" de Pascal, elle évolue vers des questions qui impliquent, qui engagent les personnages, qui les obligent à se regarder, à se retourner sur eux-mêmes. Vidal parti, Maud fait nettement comprendre à Jean-Louis qu'il peut passer la nuit avec elle. Jean-Louis hésite, et finalement rien ne se passe entre eux.

Fidèle à un certain "sens des valeurs", Jean-Louis est d'autre part attiré par une jeune étudiante, Françoise, qu'il aborde le lendemain pour la première fois.

Cinq ans plus tard, Jean-Louis — marié avec Françoise — rencontre Maud au cours de ses vacances. Celle-ci lui révèle que Françoise est celle qui fut la cause de son divorce. Jean-Louis ne dira rien, et pour tous, la vie continuera comme avant.

Quelques extraits de critiques parues à l'époque où est sorti le film:

"Ma nuit chez Maud nous touche par les qualités les plus classiques, l'analyse psychologique, la finesse, la sensibilité, la rigueur. C'est la délicatesse, la spontanéité, et la justesse de ton qui triomphent."

"Merveilleuse chronique, pénétrante et fine, admirable restitution d'un milieu qui résiste à la pression du temps."

"Jamais personnages n'ont peut-être autant et aussi justement parlé, et jamais ils n'ont été aussi vivants. Jamais mise en scène à ce point dépouillée n'a porté son poids de réalité, nous révélant ce que nous avions fini par oublier: possibilités infinies de fascination que peut nous offrir le cinéma."

PIERRETTE LACHANCE

Mannequin professionnel, commentatrice de modes, chanteuse et comédienne, professeur de chant, animatrice et speakerine, Pierrette Lachance apporte élégance et talent à CKSB.



Les Blés au Vent

Pour répondre aux nombreuses demandes du public, la chorale "Les Blés au Vent" a décidé d'ajouter un concert à son programme. Elle répétera donc le 27 juin à 20h30, à la Salle Pauline Boutal, le concert qu'elle avait présenté le 15 juin lors de la journée honorant le Père Caron. La nouvelle chorale Franco-Manitobaine avait chanté à cette occasion de nombreuses chansons composées par le Père Caron lui-même. Ce nouveau concert donnera donc à ceux qui n'avaient pu le faire le 15 juin une chance d'honorer le Père Caron et d'encourager la chorale de Guy Boulianne.

"Les Blés au Vent", c'est une chorale à quatre voix mixtes composée de 46 jeunes venant de plusieurs villages francophones de la province. L'idée initiale de former une deuxième chorale de cette envergure à Saint-Boniface a été conçue lors de la participation des chanteurs aux Mélo-Mani régionaux et provinciaux. On invitait alors les personnes âgées de 16 à 25 ans et intéressées au chant choral de s'inscrire au programme de répétitions. Le résultat, ce fut "Les Blés au Vent".

Guy Boulianne, directeur de la chorale, enseigne la musique et l'éducation physique à Sainte-Anne. C'est en 1972 qu'il fit ses débuts comme directeur lors du Mélo-Mani régional. Il est devenu depuis lors chef d'atelier des chants modernes et des "negro spirituals" au Mélo-Mani. Il était auparavant un membre très actif de la très sérieuse S.P.E.B.Q.S.A. (Society for the Preservation and Encouragement of Barbershop Quartet Singing in America).

Représentation réussie des élèves de l'école de danse du Royal Winnipeg Ballet

par Geneviève Thompson



Ceux qui se sont donné la peine d'aller assister au Concert Annuel de l'Ecole de Danse du Royal Winnipeg Ballet ont été amplement récompensés par l'excellent spectacle que les étudiants ont présenté.

Cette performance était en deux parties, la première par les étudiants de l'Ecole Générale. Les jeunes enfants ont simplement conquis le coeur des spectateurs avec leur application dans l'éxécution des exercices de démonstration. "Les Seasons" furent la surprise de la soirée. Cette musique d'Alexandre Glazunov a été spécialement chorégraphée pour l'école par Larry Hayden. Une danseuse immédiatement a pris commande de la scène, c'était Linda Kalda, l'Impératrice des Seasons. Elle aime la danse et a réussi à communiquer son amour de la danse aux spectateurs. Elle était fort bien supportée par son cavalier, Ross Groom; et bien entourée par les "seasons" en particulier Cathy White qui représentait la Glace. Une autre jeune danseuse mérite une mention: Michelle Catalano, le petit elf, elle était mignonne, très vivante, tout à fait à son aise sur la scène. Je suis sûre qu'elle s'amusait beaucoup, les spectateurs aussi.

Après l'entre-acte, les étudiants de l'Ecole Professionnelle ont présenté "les Sylphides", (chorégraphie de Michel Fokine, musique de Frédéric Chopin) à un niveau d'excellence surprenant. La grâce éthérée d'Evelyn Hart l'a placée bien au-dessus des autres danseuses. Elle possède cette légèreté et cette fragilité propres aux êtres irréels que sont les Sylphides. Son partenaire ne semblait même pas la toucher et son effacement

(suite, page 20)

PROJETS D'ÉTÉ AU C.C.F.M.

Centre Culturel Franco Manitobain

A. Programme

Fabrication de marionnettes, éléments de décors, accessoires, travailler sur 2 pieces, répétitions et exercices, un spectacle à la fin du cours;
durée: 2 heures par jour, de 10h à 12h, 5 jours par semaines (4 semaines)
période: 7 juillet au 1er août 1975;
participants: jeunes de 9 à 13 ans;
Endroit: Centre Culturel Franco-Manitobain;
Inscription: $35.00 par participant; maximum 15 participants par cours.

B. Programme:

Préparation d'un spectacle de marionnettes – fabrication, etc.
pendant trois (3) semaines;
Dans la première semaine, des représentations de la pièce dans les terrains de jeux francophones (une par jour) à Saint-Boniface et villages rapprochés

Durée: 2h30 par jour, 9h30 à 12h00, 5 jours par semaine (4 semaines);
période: 7 juillet au 1er août 1975
participants: jeunes 14 à 16 ans
Endroit: Centre Culturel Franco-Manitobain
Inscription: $35.00 par participant; maximum 15 participants par cours
Animateur: Madame Lorraine Adams

C. Programme.

"C'est l'été – les yeux ouverts"
Un pot-pourri de dessins et de peintures. Nous irons à l'extérieur faire des croquis d'après nature au parc Provencher, au dépotoir public, aux banlieues industrielles de la ville, etc. Aussi, nous nous servirons des presses du Print Studio à Winnipeg pour la gravure.

Enfin, le cours comprendra un peu d'histoire de l'art. Le cours promet d'être une expérience profitable et amusante ainsi qu'une célébration d'été. Bienvenue à tous.

Durée: 9h30 à 12h00, 5 jours par semaine (2 semaines)
Période: 14 au 25 juillet 1975
Participants: 16 ans et plus
Endroit: Centre Culturel Franco-Manitobain
Inscription: $30.00 par participant ; maximum: 15 participants par cours.
Animateur: Mademoiselle Suzanne Gauthier

N.B. S'inscrire avant le 20 juin

Autres possibilités:

S'il y a des mères de famille qui désireraient prendre des cours de tissage, poterie, dans les après-midi?
(... session de deux (2) semaines, 21 juillet au 1er août...)
Il y aurait une garderie pour les enfants des participants à ces cours:

Tissage: $15.00 par participant pour la session
Poterie: $40.00 par participant pour la session
Garderie: $ 5.00 pour la session
Maximum 15 participants
Heures: 13h30 à 15h00

N.B. S.V.P., s'inscrire en s'adressant pour tous ces cours à Jacqueline Lord au numéro 257-3340.

AVIS: Veuillez prendre note qu'à compter du lundi 23 juin 1975, le numéro de téléphone du C.C.F.M. sera 233-8972

"ENTRE NOUS"

LA FEMME DU MOIS: SOEUR SIMONE PARENT, À NOTRE-DAME-DE-LOURDES

par Marie Gautron
et France Lemay

C'est dans le paysage enchanteur de La Montagne par un après-midi splendide que nous avons rencontré notre femme du mois.

A l'école élémentaire de Notre-Dame-de-Lourdes, Soeur Simone Parent nous accueille à son petit bureau avec un éclat de rire frais et spontané. C'est à peine si elle semble prendre au sérieux notre choix de la femme du mois.

Rencontrer Soeur Simone c'est recevoir en plein visage une grande bouffée d'air frais dans un rayon de soleil chaleureux. Non pas une brise douce et calmante, mais un bon petit courant d'air plein d'énergie et de vitalité qui pousse à l'action. En effet, ce qui frappe de prime abord chez elle c'est bien cette énergie débordante et cette joie de vivre qui se traduit par une gaieté contagieuse.

Soeur Simone Parent est née dans le petit village de Saint-Joseph, au Manitoba. Après ses études à Letellier, à Sainte-Agathe et à Saint-Jean-Baptiste, elle fit ses débuts dans l'enseignement à la petite école Cléophas de Saint-Léon. Suivit une année à l'école normale de Tuxedo, puis trois ans d'enseignement à l'école Marion de Saint-Boniface.

En 1961 elle fit son entrée dans la vie religieuse chez les Soeurs des Saints-Noms-de-Jésus-et-de Marie, à Montréal. De retour au Manitoba, elle enseigna successivement à Sainte-Agathe, à Somerset et à Saint-Jean-Baptiste.



A notre question sur ce qui avait le plus marqué sa vie d'enseignante, elle spécifia les quatre années passées dans les classes spéciales de récupérage (le programme O.E.C.). Cette expérience très enrichissante, nous dit-elle, lui fit découvrir le grand besoin de valorisation de l'enfant qui, ayant trop souvent connu l'échec, a perdu confiance en lui-même et en sa valeur personnelle. C'est un travail très exigeant, nous avoue-t-elle, qui demande beaucoup de patience et d'initiative mais surtout de compréhension et d'oubli de soi. Mais c'est auprès de ces jeunes, assure-t-elle, qu'elle a connu les plus grandes satisfactions de l'enseignement et les témoignages de gratitude qu'elle reçoit aujourd'hui de ses anciens élèves sont preuve que ses efforts ont porté fruit.

C'est peut-être aussi de cette expérience que Soeur Simone a développé sa prédilection pour les faibles, les défavorisés, les tenu-pour-compte. De là, ~~donc ces~~ autres initiatives; une excursion avec sa chorale d'élèves au pénitencier de Stony Mountain et l'organisation d'un marché aux puces pour "Développement et Paix".

Soeur Simone est actuellement directrice de l'école élémentaire où elle partage son temps entre le travail d'administration et l'enseignement. En plus de deux classes de français elle dirige le programme du chant et de l'orientation dans six calsses.

Sa philosophie de l'éducation? Il faut d'abord valoriser l'enfant, dit-elle, lui faire prendre conscience de sa valeur personnelle et de ses talents pour l'amener à se développer et à s'épanouir.

L'éducateur se doit de transmettre à ses élèves ce qu'il a reçu du passé. Certaines valeurs traditionnelles doivent être conservées, même de nos jours ou la mode semble être au "laisser-faire". Il faut encore savoir "exiger" certaines choses de ses élèves. Aussi, elle insiste, dit-elle, sur le travail bien fait, ainsi que sur la politesse et une tenue correcte qui sont des expressions du respect des autres et de soi-même. Il faut développer chez nos jeunes le culte du bien et du beau.

Parmi les nombreuses initiatives qui démontrent son intérêt constant pour les jeunes et son esprit de collaboration avec les adultes du milieu, nous pouvons citer entre autres l'organisation d'un comité culturel, la préparation d'un concert de Noël avec les élèves ainsi que la présentation de deux pièces de théatre au festival culturel de la division de la Montagne. C'est à cause de son intérêt aux activités culturelles qu'elle fut choisie comme déléguée du Manitoba au congrès du C.I.D.C. (Congrès Interprovincial pour la Diffusion de la Culture) qui eut lieu à l'Université Laval, à Québec, l'an dernier.

Puis vint l'inévitable question: Que pense-t-elle de la libération de la femme?

Etre libre, nous dit-elle, c'est n'être esclave de rien. La mode, les coutumes, le respect humain peuvent devenir des formes d'esclavage. C'est en développant sa personnalité, en exploitant ses talents et ses possibilités que la femme se libère vraiment. Trop de femmes se laissent éblouir par celles qui parlent très fort et qui prônent une conception de la liberté qui est une forme d'égoïsme. Ce n'est pas en faisant des tas de choses que la femme se libèrent vraiment, si elle n'est pas ouverte et compréhensive envers les autres. Enfin, une femme est libérée en autant qu'elle se sent considérée comme personne et non comme un objet ou une source de travail à bon marché.

C'est avec une simplicité et une franchise désarmante que Soeur Simone nous parle ensuite de son évolution personnelle. De la jeune religieuse très perfectionniste et très "encadrée", nous confie-t-elle, elle est devenue par le concours d'événements et de circonstances voulus par la Providence, une 'soeur' qui se sent libre et épanouie. Dans la coquette maison qu'elle partage avec une compagne, c'est encore la vie religieuse mais vécue d'une manière plus personnelle. Elle réserve chaque jour une période de calme et de silence pour la méditation et la prière. La messe quotidienne reste le moment privilégié de la journée. Elle trouve dans les nombreux contacts personnels de chaque jour, l'occasion de partager et de communiquer avec les autres qui lui tient tant à coeur.

La prière indienne bien en évidence dans son bureau, traduit bien son besoin de compréhension des autres:

Ô Grand Esprit, accorde-moi la sagesse de ne pas critiquer mon voisin avant d'avoir marché un mille dans ses mocassins.●

Obstacles à l'emploi

Le texte que nous présentons ici est adapté d'une étude faite par la Direction des prévisions et de l'analyse économique, Division de la Recherche et de la Planification stratégique, du ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration.

Les femmes comme les hommes n'ont pas toujours accès à la formation qui leur serait nécessaire pour exercer certaines professions. Les tests d'intelligence, d'aptitudes et de personnalité ne sont pas toujours exempts de préjugés sociaux qui peuvent jouer contre eux et constituent des obtacles injustes. Les jeunes sont gênés par leur manque d'expérience et les personnes plus âgées sont fréquemment l'objet de préjugés. D'autres seront victimes d'attitudes négatives à leur égard et pour peu qu'ils aient des antécédents de maladie mentale, d'alcoolisme, de délits, de mauvaise santé ou qu'ils souffrent de certaines infirmités, leurs chances de trouver un emploi s'en trouveront limitées. Il faut compter également avec les préjugés contre certains groupes ethniques ou raciaux, contre les personnes qui sont desservies par leur physique, etc., toutes difficultés qui jouent pour les hommes comme pour les femmes qui recherchent un emploi.

Les personnes mieux éduquées ayant un taux d'activité supérieur aux autres, on peut en déduire que le manque d'éducation constitue également un autre obstacle à l'emploi. Ceci est particulièrement vrai actuellement, où les employeurs ont tendance à exiger un niveau d'éducation plus élevé, afin de faire un tri parmi les demandes de plus en plus nombreuses. Etant donné qu'il y a de plus en plus de candidats répondant aux exigences de base requises pour certains postes ceux qui sont engagés sont souvent la "crème" de leur promotion et sont parfois, en fait, surqualifiés pour l'emploi offert. Bien que cet obstacle à l'emploi existe pour l'un et l'autre sexe, il est peut-être plus lourd de conséquences pour les femmes puisque, en général, elles sont moins nombreuses à avoir reçu une éducation postsecondaire. Pour l'année scolaire 1971-1972, 22 p. 100 de l'ensemble des étudiants poursuivaient leurs études dans des établissements d'enseignement postsecondaire pour 15 p. 100 d'étudiantes seulement.

Il existe un autre obstacle lié à la fois au problème de l'éducation et à celui de la catégorisation par sexe; il s'agit du problème de la "spécialisation" dans le système scolaire. D'après les inscriptions des maisons d'enseignement en 1969-1970, on constatait que dans les écoles techniques, professionnelles et "polyvalentes", on trouvait 52 p.c. d'étudiantes; dans les écoles commerciales 82 p.c.; dans les cours de services personnels 82 p.c. et dans les cours médicaux (principalement dans les cours de soins infirmiers et de physiothérapie) et les cours réservés aux activités socio-culturelles, 79 p.c. d'étudiantes. Sans aucun doute, un cloisonnement aussi distinct de la formation professionnelle du sexe, de manière si prématurée, bouche de nombreuses possibilités de carrière.

Il ne manque pas non plus d'attitudes sociales et de stéréotypes qui s'opposent à une plus grande participation des femmes à la vie active. Les valeurs socio-culturelles attachées au rôle de la femme pèsent certainement lourdement dans la décision de la femme qui se demande si elle va chercher un tra-

(suite, page 13)

Vous avez le dernier mot

Notre dernier mot est un merci à Monsieur Claude Gagné. Nous savons tous qu'il quitte LA LIBERTE, afin de remplir les fonctions de directeur au Village Coop Canadien. Nous signalons que sans ses conseils, son attitude professionnelle, sa patience aussi, alors qu'il était tout à la fois directeur, rédacteur, etc., la page "ENTRE-NOUS" a pu paraître chaque semaine. Il a toujours eu le temps d'encourager nos efforts, espérons que nous ne l'avons pas déçu dans sa confiance à notre égard. Nous avons profité de son expérience dans le domaine des média. Nous lui souhaitons sincèrement bon succès dans ses nouvelles fonctions. Il aura sûrement la vie plus douce que celle que nous lui faisions au journal.

* * *

Un autre merci à Monsieur Daniel Poulin, propriétaire du restaurant LA GRENOUILLERE, 150 Boulevard Provencher, pour le magnifique cadeau offert à la femme du mois de juin.

* * *

Un autre mot est un hommage à une grande Dame, Madame Rosalie Bergeron, qui célébrait son 79e anniversaire de naissance le 21 juin. A cette occasion, ses enfants et amis se réunissaient pour lui souhaiter autant de bonheur que celui qu'elle donne aux autres!

* * *

N'oubliez pas que vos nominations pour la "femme du mois" doivent être faites par écrit, afin d'aider le jury à choisir la candidate la plus méritante. Envoyez vos lettres a/s la page ENTRE-NOUS, LA LIBERTE, C.P. 96, Saint-Boniface. R2H 3B4.

Bonne semaine,

Giselle Swystun



LA VÉRITÉ

L'amour consiste en ceci: ce n'est pas nous qui avons aimé Dieu; non, c'est Lui qui nous a aimés et qui a envoyé son Fils comme propitiation pour nos péchés. (S. Jean, 4, 10)

Obstacles à l'emploi (suite)

vail ou non. Il semblerait que les femmes moins éduquées conservent à cet égard un point de vue plus traditionnel que celui de leurs compagnes ayant une éducation plus poussée. Les mêmes différences se retrouvent sans doute entre citadines et rurales et entre les femmes de certaines régions du pays.

Une fois que la décision a été prise de sortir du moule traditionnel, que ce soit par nécessité ou par choix, les femmes se heurtent aux préjugés relatifs à leur rendement de travail. Si elles sont jeunes, on estime souvent qu'elles conserveront un emploi jusqu'à ce qu'elles se marient ou qu'elles aient des enfants, aussi ne leur offre-t-on pas les mêmes chances qu'aux hommes. En outre, on considère souvent leur salaire comme un salaire d'appoint et elles doivent ainsi céder la priorité en matière de débouchés et de chances aux hommes que l'on considère comme principaux soutiens de la famille. On a également suggéré que les femmes n'avaient pas d'ambition de carrière, se laissaient trop facilement emporter par leurs émotions, manquaient d'aptitudes à diriger et refusaient les responsabilités. On pense également que les ouvriers acceptent difficilement d'avoir une femme comme patron et qu'une telle situation nuit au moral des effectifs. Ces préjugés sur les femmes au travail se répercutent certainement sur le genre d'emplois qu'on leur offira et le niveau de difficulté qu'ils représentent.

Il a été dit que la présence d'enfants d'âge présolaire constituait l'obstacle le plus important à la participation des femmes à la vie active. La garde des enfants et l'idée qu'on se fait du rôle maternel traditionnel constituent en effet un obstacle évident. Les garderies et crèches, les bonnes notamment, manquent ou existent en trop petit nombre. Elles représentent en outre des dépenses qui peuvent être prohibitives pour une famille à faible revenu ou un parent unique. On incite souvent les femmes qui quittent leurs enfants, spécialement lorsqu'ils sont très jeunes ou qu'ils sont malades à avoir un sentiment de culpabilité. Les femmes dont le niveau d'éducation est plus élévé peuvent occuper des emplois assez bien rémunérés, leur permettant de financer la garde de leurs enfants. Les allocations de congés de maternité quand elles existent, sont une incitation à continuer de travailler, mais lorsqu'elles font défaut, la femme hésitera davantage à conserver son emploi dans ces conditions.

Dans le cas des femmes mariées, la décision de chercher un emploi rémunéré est liée également à la situation de son mari. Celui-ci peut avoir un travail qui amène à déménager, ce qui, pour la femme, peut rendre l'accès au travail difficile ou parfois impossible. Elle doit souvent limiter son choix à des emplois qui ne s'opposent pas aux heures qu'elle doit consacrer à son foyer. Elle doit être chez elle (ou s'y sent obligée) pour accueillir les enfants qui rentrent de l'école ou le mari de son travail, pour préparer le dîner et avoir le temps de faire divers travaux ménagers. Si le mari n'approuve pas que sa femme travaille, il cherchera à lui faire renoncer à l'idée de travailler. Il semble que la résistance masculine à l'égard des femmes qui travaillent soit plus forte dans la classe ouvrière, et que la femme qui a une profession libérale bénéficie souvent de l'appui de son époux dans sa carrière.

La tendance à occuper des emplois à temps partiel répond probablement à leur souci de satisfaire aux obligations familiales. En 1972, on comptait 25 p.c. de femmes pour 6 p.c. d'hommes seulement qui travaillaient moins de 35 heures par semaine. Il est par conséquent vraisemblable qu'un plus grand nombre d'emplois à temps partiel inciteraient les femmes à entrer sur le marché du travail et que, inversement, le manque d'emplois de ce genre y fait obstacle. Mais si l'on trouve des emplois à temps partiel, ils existent vraisemblablement dans des domaines non spécialisés ou dans des branches d'activité saisonnières. En règle générale, les travailleurs à temps partiel sont moins bien rémunérés et ont moins d'avantages sociaux (vacances, congés de maladie, retraite, etc) que les employés à plein temps; en outre, ils ne sont pas protégés par la legislation du travail.

Parfois, l'absence de moyen de transport convenable ou les difficultés d'accès sur le lieu de travail arrêtent certaines femmes, spécialement les plus âgées, à faire un travail qui autrement les intéresserait. Le gaspillage de temps passé en déplacements pour se rendre au travail se concilie mal, parfois, avec leurs obligations familiales. Bien que les difficultés de transport soient les mêmes pour les hommes et les femmes, il semble qu'elles arrêtent davantage ces dernières.

Dans les régions urbaines, les femmes ont davantage de débouchés que dans les régions rurales; on trouve plus d'emplois dans le commerce et dans les services en ville qu'à la campagne, et ces emplois sont occupés le plus souvent par des femmes. Et s'ils font défaut, ce sera une raison de plus de ne pas chercher d'emploi.

Les obstacles soulignés plus haut ne sont pas les seuls auxquels se heurtent les femmes qui cherchent un emploi. Il y a bien d'autres facteurs, tels que les lois "protectrices", qui contribuent à compromettre l'égalité des chances de la main-d'oeuvre féminine. Le rapport de l'O.C.D.E. "Rôle des femmes dans l'économie" conclut que la famille, le système d'enseignement, l'industrie, les gouvernements, les syndicats et la société en générale doivent tous coopérer pour arriver à une plus grande équité dans ce domaine. Non seulement elle permettrait aux femmes de se libérer des contraintes que leur impose leur rôle traditionnel, mais elle permettrait également aux hommes d'en faire autant.

Pour sa part, le gouvernement fédéral, et le ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration en particulier, organisent des conférences et des colloques destinés à faire la lumière sur les attitudes traditionnelles du public à l'égard du rôle de la femme dans la société. Il veut consacrer des subventions spéciales aux groupements et aux activités féministes; il met sur pied des programmes de formation; il propose des amendements à certaines lois portant préjudice aux femmes et entreprend également des travaux de recherche sur les moyens d'apporter plus de flexibilité aux conditions de travail (grâce notamment à la création de garderies d'enfants organisées par l'employeur, à la généralisation du travail à temps partiel, etc.), changements que réclament nombre de femmes. On espère ainsi que l'Année internationale de la femme permettra de franchir un grand pas dans une voie offrant plus de débouchés aux femmes et leur permettant de se réaliser pleinement.

●

NOMINATION À LA BEI



B. M. Massier

La Banque d'expansion industrielle annonce la nomination de Monsieur B. M. Massier au poste de directeur adjoint de la succursale de Winnipeg. Il succède à Monsieur L. H. Lieberman, récemment nommé ingénieur régional adjoint au bureau régional de la Colombie-Britannique à Vancouver.

Avant cette nomination, Monsieur Massier occupait le poste de préposé au crédit au bureau régional des Prairies et du grand Nord à Winnipeg.

Filiale de la Banque du Canada, la BEI fournit, sous forme de prêts ou de placements en actions, une aide financière aux entreprises qui ne peuvent obtenir des fonds ailleurs à des conditions raisonnables.

La Broquerie

Action-Parole

M.J:M. Taillefer et Mlle Nicole Balcaen se sont rendus à Montréal en fin de semaine pour représenter le groupe "Action-Parole" de La Broquerie. Ils sont partis vendredi soir à 6:20 p.m. et étaient de retour dimanche vers 10:00 p.m. Ils se sont rendus dans la belle province pour accepter un prix pour être gagnants provincial du "Bon Parler Français".

Deux billets d'avion pour la France furent donnés au groupe d'Action-Parole lors de leur victoire au niveau national. Les deux heureuses gagnantes de ces billets furent Mlle Collette Tétrault (fille de M. et Mme Jos. Tétrault) et Mlle Yvette Troisfontaines (fille de M. et Mme Ernest Troisfontaines.) Les filles iront en France durant le mois de septembre vu que leurs billets ne sont pas valides durant les mois d'été.

Les membres du groupe Action-Parole, sont M. J:M. Taillefer, Yvette Troisfontaines, Diane Kirouac, Nicole Balcaen, Marielle Decelles, Colette Tétrault, Jeannine Carrière, Gilbert Dubé, Ernest Fréchette, Henri Choiselat Renald Piché et Raynald Granger.

"Napoléonette"

La onzième année de l'école secondaire de La Broquerie, présenta le 1er juin une pièce de théatre intitulée "Napoléonette". Les gens présents ont beaucoup aimé la séance, et nous pouvons dire que c'était définitivement un succès. Les prix d'entrée étaient — 50c pour adultes et 25c pour les jeunes sous l'âge de 12 ans. La onzième année a ramasse $60.00 lors de cette soirée, et cet argent ira pour payer les dépenses et le peu qui restera ira dans un compte spécial au nom de "Théâtre-Jeunesse".

VOUS POUVEZ M'EN CROIRE, LA FEMME LA PLUS SOTTE PEUT MENER UN HOMME INTELLIGENT; MAIS IL FAUT QU'UNE FEMME SOIT BIEN ADROITE POUR MENER UN IMBÉCILE.

(Rudyard Kipling)

Si vous allez à la plage

A mesure que les jours s'allongent et que la terre se réchauffe, la plupart d'entre nous se mettent à rêver à de longs et paresseux congés ou à de courts pique-niques le long d'une grève sablonneuse.

Voici quelques conseils que le Conseil canadien de la sécurité vous donne, au cas où vos rêves se réaliseraient.

1. Si c'est une grande étendue d'eau, renseignez-vous afin de bien connaître les courants ou les marées.

2. Y a-t-il des surveillants qui patrouillent un secteur particulier? Si tel est le cas, rendez-vous à cet endroit; la plage est peut-être moins belle, mais elle vous assure une plus grande sécurité que bon nombre d'endroits beaucoup plus retirés.

3. Si on vous signale un danger, tenez-en compte, Les écriteaux ne sont habituellement pas là pour les oiseaux!

4. Assurez-vous de la présence d'un adulte qui surveille constamment les enfants qui se baignent.

5. La natation n'est jamais bonne quand on est fatigué ou à la suite d'un délicieux mais lourd repas.

6. Il ne faut jamais laisser un jeune enfant ou un animal à l'intérieur d'une automobile stationnée au soleil, même si les fenêtres sont ouvertes. Stationnez l'automobile à l'ombre ou amenez les enfants avec vous.

7. A bord d'une embarcation, même si c'est près de la rive, on doit toujours porter un gilet de sauvetage.

8. Lors de la baignade, assurez-vous de toujours bien connaître le fond de l'eau. Les spectacles amateurs qui tournent mal sont plutôt gênants!

9. Evitez d'aller nager seul dans un endroit peu fréquenté. La présence d'un ami ou d'un parent est toujours souhaitable.

10. Sur le chemin de l'aller et du retour, il est bon de conduire prudemment et préventivement.

A l'intention des enfants qui peuvent devenir turbulents dans l'automobile, nous vous conseillons de préparer certaines activités avant de partir de la maison.

Un bon moyen de passer le temps consiste à leur faire jouer le «Jeu de la route», si naturellement ils sont assez âgés pour en comprendre les règles. Le but du jeu est de découvrir et de signaler toute violation des règles de sécurité au volant. On donne un point au premier joueur qui signale une faute. Le conducteur sert de comptable et de juge. Les fautes peuvent être les suivantes: dépassement sur une ligne double, mauvais stationnement, omission de signaler un virage, manque d'espace entre deux véhicules, vitesse excessive, lenteur excessive, conduite en zigzags ou autres.

De plus, les joueurs ont la possibilité de compter deux points s'ils prennent le «comptable» en défaut; mais celui-ci leur en retire deux s'il a connaissance d'une erreur que personne n'a relevée.

C'est un jeu qui a été inventé par la Société Royale pour la prévention des accidents.

(La prévention au Canada)

UN BRIN D'HISTOIRE LOCALE

par Léon Ménard, c.s.v.

BOIS OMBRAGÉS

Aujourd'hui, nous allons pénétrer chez les Scaife. Nous nous faufilerons dans les bois ombragés de la rivière Assiniboine. Rappelons que M. John Scaife, père de M. robert Scaife et grand-père de notre ami M. Thomas Scaife qui s'occupe toujours d'un magnifique verger, est venu s'établir dans la région en 1888. Venu de l'Angleterre, M. John Scaife a été le premier des Scaife du Canada.

En 1903, la rivière Assiniboine est sortie de son lit. Il va sans dire que la ferme Scaife, qui se situe sur les bords de cette rivière, a été gravement touchée par l'inondation. La famille Scaife s'est installée temporairement à Mill Creek, seul endroit hors de danger dans les environs. M. Robert Scaife se rendait au bureau de poste et au magasin en chaloupe.

Sur cette ferme trois générations se sont succédé déjà. A l'âge de six ans, Thomas Scaife allait à l'école à pied. L'école était située à un mille de chez lui. En ce temps-là, dit-il, la paroisse Saint-Eustache avait toujours son piquenique annuel sous les arbres ombragés de l'Assiniboine. Pour Thomas, il n'y avait pas de problème; il n'avait que la clôture à sauter. Ce fameux piquenique remportait toujours un succès éclatant. Les organisateurs étaient assurés à l'avance de la participation nombreuse de la population de la paroisse et de celles qui étaient avoisinantes. Des amusements de toutes sortes étaient prévus: courses de chevaux, courses à pied, baseball, etc. Les fiers-à-bras qui désiraient se former en équipes pour ces jeux pouvaient le faire. Il y avait même un comptoir de rafraîchissements: cela comprenait de la limonade et de la crème glacée faite à la maison. Les gens venus en bogheis y demeuraient toute la journée. En se séparant, tous se promettaient de renouveler ce genre de réunion sociale d'amitié et de fraternité.

M. Thomas Scaife raconte, avec une certaine nostalgie, le dernier départ du bateau à vapeur qui a monté la rivière Assiniboine pour se rendre à Winnipeg. Le raconteur n'avait que huit ans. Le bateau arrêté chez ses parents, pour la nuit, était attaché à quelques gros arbres. Il tirait une grande barge qui transportait des marchandises pour les gens qui demeuraient le long de la rivière. Le lendemain matin, il est reparti avec tout le bois nécessaire à la construction d'une maison et d'une grange, y compris tout ce qu'il fallait en fait de chevaux et de machine aratoires pour un voisin en train de s'établir. Le capitaine dit à son père: "Laissez les gars faire une promenade sur le bateau jusqu'au bac Allarie, lieu où l'on déchargeait le bois et la machinerie, soit une distance d'un demi-mille de marche pour le retour à la maison. Le trajet par la rivière était de trois milles. Arrivés près du bac, le sifflet s'est fait entendre, les câbles ont été baissés afin de permettre au bateau à vapeur de passer. En peu de temps, les gars étaient de retour à la ferme. Avons-nous à ajouter que ces jeunes ont eu le coeur à chanter? Un rien, en ce temps-là, mettait le comble à la joie. Le capitaine et ses hommes ont eu par la suite à retourner à Winnipeg munis d'une centaine de tonnes de foin.

Activité paroissiales

M. l'abbé Télésphore Campeau qui a oeuvré dans la paroisse pendant dix ans serait l'initiateur des bazars à Saint-Eustache. Les fonds recueillis servaient à défrayer le coût de la construction de l'église et c'était un grand succès. Au temps de M. le Curé Joseph Aldéric Bastien, on se souvient que Mlles Clarinda Desjardins et Alexandrine Ménard ont decroché tout à tour le titre de candidates. Il y avait vente d'objets de fantaisie, râfles, pêches, etc. On raconte d'une façon humoristique qu'un jour, Mère Marie-Imelda, vicaire provinciale de l'Institut de Notre-Dame des Missions, qui s'intéressait aux activités paroissiales de Saint-Eustache a rencontré le chef spirituel de la paroisse. "Bonjour, M. Bazar", dit-elle. "Comment va votre Bastien?" Je n'ai pas à vous expliquer l'embarrassante situation de la religieuse qui avait aussitôt constaté son erreur...

À droite, la deuxième église de Saint-Eustache, transportée morceau par morceau de la Baie Saint-Paul à Saint-Eustache, en 1888. Transformée en salle paroissiale en 1903, elle fut démolie en 1948. A gauche, l'actuel temple paroissial où les paroissiens se rencontrent depuis plus de 70 ans.

Les soirées de paniers étaient un autre moyen de divertir les gens tout en ramassant les revenus nécessaires aux paiements de la paroisse. Les jeunes filles confectionnaient de jolis paniers ordinairement recouverts de papier crêpé et bien décorés. Les formes étaient variées. Dans ces paniers se trouvaient de succulents goûters. Les jeunes gens qui voulaient manger avec une telle fille s'informaient à l'avance à qui appartenait le panier que l'on vendait à l'enchère. Le prix d'un panier était bien souvent exorbitant. D'ailleurs ce n'était pas tant pour le goûter qu'on payait, mais le fait de prendre une collation avec la fille de son choix. Ceux qui n'avaient pas les moyens de débourser le montant encouru, alors ce soir-là, ils "mangeaient de l'avoine".

Une année, une demoiselle a construit une maisonnette avec des branches d'arbres au toit de chaume. Cette construction représentait les maisons de rondins de la paroisse. Pour 'M. le Curé et son vicaire, on faisait quelque chose de spécial. Pour M. l'abbé Jean-Marie Comte, Mlle Marie-Anne Gervais, aujourd'hui Mme John Halpin, avait réussit à reproduire la grotte de Lourdes avec statuette de la Vierge. Mentionnons que cet abbé a été vicaire à Saint-Eustache de la mi-mars 1921 à la fin de juin 1930.

Une autre activité et non la moindre à Saint-Eustache, c'était les grandes parties de cartes. Tous y étaient instamment invités. Les anciens se souviennent qu'une année les parties de cartes avaient lieu dans des divisions, établies par la croisée des deux chemins. Il y avait donc une série de quatre parties de cartes auxquelles on pouvait assister. Nous n'avons pas à vous dire qu'il y avait toujours grande compétition. Le quartier que comprenait le presbytère n'était pas nombreux mais ils étaient chanceux d'avoir M. le Curé de leur côté. Chaque partie de cartes avait lieu dans la vieille salle paroissiale. Des prix de présences et de tables étaient offerts. Il y avait aussi un prix de consolation pour les dames et les hommes. A la fin de la soirée, un copieux goûter était servi. Ces soirées récréatives mettaient en vedette de la gigue, du chant amateur accompagné par Mlle Imelda Saint-Godard et autres. L'encan chinois et la roue de fortune comptaient parfois au nombre des amusements les plus suivis.

[à suivre]

Lorette

LES CHEVALIERS DE COLOMB

Les Chevaliers de Colomb et leurs épouses sont allés à un Fishing Derby, le 15 juin, au Lac Betula. Pour que cet événement soit plus intéressant, à la pêche des prix furent donnés à ceux qui attraperaient les plus gros poissons les premiers.

Les premier et troisième prix furent gagnés par Florent Sarrasin; le deuxième prix a été alloué à Thérèse Ross, le 4e à Antoinette Saint-Pierre et le 5e à Aimé Jeanson avec un poisson pesant quatre livres.

Après le dîner, les Chevaliers de Colomb jouèrent au jeu de dards. Les gagnants furent: 1ers, Gilbert Ross et Irène Jeanson; 2es, Florent Sarrasin et Adèle Dubois; 3es, Aurèle Ross et Angèle Ross. Après cette joute, on joua des parties de marbres. Les chanceux furent: 1ers, Luc Tétreault et Renée Jeanson; 2es, Florent Sarrasin et Adèle Dubois; 3es, Claire Tétreault et Aimé Jeanson. Avec la température idéale, les participants ont bien joui de cette agréable rencontre. Ils se sont tous bien amusés. Le tout fut un succès.

L'ARTISANAT

Deux personnes âgées de Lorette, Mmes Annie Marcoux et Yvonne Dubois, ont assisté à un séminar d'introduction à l'artisanat, du 9 au 13 juin. Ce séminar se tenait au Centre éducationnel des Soeurs Bénédictines à Saint-Paul ouest. Elles ont bien profité de tout ce qu'elles ont appris et sont heureuses d'y avoir pris part.

Le lundi, 16 juin, assemblée de travail des membres. Elles nous ont montré des morceaux-échantillons de leurs travaux et ensuite nous avons fait de la broderie sur peinture spéciale. C'était très amusant et très joli. Nous les remercions d'avoir bien voulu sacrifié leur temps pour prendre ces cours et ensuite en faire profiter les autres.

L'EXPOSITION À SAINT-PIERRE

Il y eut une exposition générale, le samedi 14 juin, à Saint-Pierre, pour différents groupes de 4H. Nous sommes heureux d'annoncer que quatre de nos jeunes participants ont gagné des prix Champions: Linda Rock, mérita le prix de grand champion pour le groupe avancé; elle a fait un globe terrestre: bon voyage. Marie-Paule Desrochers, prix de grand champion pour les jeunes: travail sur bois. Marc Petit a fait un coffre à outils et Gerry Balamatoshi a fait deux appuis-livres.

Nous les félicitons tous de leur application et intérêt au travail. Nous avons du bonheur à annoncer à tous nos gens des paroisses voisines que le 4H va bon train à Lorette et que les jeunes nous font honneur.

Rosa Therrien

AVIS
Conformément à la Loi sur la Planification
LE PROJET DE PLANIFICATION 1962A
DE LA MUNICIPALITÉ RURALE DE TACHÉ

AVIS est par les présentes donné qu'un projet de planification désigné et connu sous le nom de "Projet de Planification 1975B de la Municipalité rurale de Taché" et destiné à:

Tout le territoire de la Municipalité rurale de Taché à l'exclusion de la Zone additionnelle de la Ville de Winnipeg et des territoires de Lorette et de Landmark présentement sous l'empire de projets de planification existant déjà selon qu'indiqué sur la Carte de District numéro un jointe au présent avis et faisant part et intégrés au Projet de Planification 1962A de la Municipalité rurale de Taché, tel que délimités par une ligne brisée tirée sur la carte intitulée Annexe "A" du Projet de Planification 1975B de la Municipalité rurale de Taché.

a été préparé en vue d'être soumis au Conseil de la Municipalité rurale de Taché, et en vertu duquel est proposé:

(a) la création de deux districts formés de terrains utilisables à être connus sous les noms de District rural "A160" et District de développement général "GD" faisant partie de la Municipalité rurale de Taché, ajoutant la partie du territoire présentement non désignée audit District rural "A160" et audit District de développement général "GD".

(b) l'amendement du Projet de Planification 1962A de la Municipalité rurale de Taché par l'addition de nouvelles définitions des expressions "Utilisation conditionnelle" (Conditional Use), "Bétail" (Livestock), "Opérations relatives à l'élevage du bétail" (Livestock Production operation). "Section des pertes" (Livestock Waste Unit, or L.W.U.), et "Bâtiments et structures de fermes" (Farm Buildings or Structures).

(c) l'amendement du Projet de Planification 1962A de la Municipalité rurale de Taché tel qu'amendé par l'addition de trois nouvelles sections à être connues sous les titres de:

Section D3A — District rural "A160"
Section D14 — District de développement général "GD"
Section E1A — Utilisation conditionnelle.

(d) l'établissement de règlements et conditions jugés nécessaires au développement convenable dudit District rural "A160" et dudit District de développement général "GD".

Une copie de ce Projet de Planification accompagnée de plans peut être consultée sans frais aux bureaux des Municipalités rurales de Taché, et de Lorette, Manitoba, entre 9 heures a.m. et 5 heures p.m., du lundi au vendredi.

* * *

Toute représentation pour ou contre l'adoption du Projet de Planification doit être faite par écrit et déposée chez le secrétaire-trésorier de la Municipalité rurale de Taché avant le 17e jour de juillet 1975, alors que, ou après cette date, il est proposé de donner deuxième et troisième lectures en vue de l'adoption du règlement. Toute personne désirant se présenter devant le Conseil de la Municipalité rurale de Taché en vue de faire des représentations devra informer le secrétaire-trésorier de son intention.

Si aucune objection n'est apportée à la deuxième lecture faite en vue de l'adoption du règlement le jour ou après la date à laquelle le Conseil de la Municipalité rurale de Taché fera cette deuxième lecture, le Conseil pourra faire la troisième lecture du règlement et soumettre le Projet de Planification au ministre du Développement urbain et des Affaires municipales pour son approbation et, sur réception de telle approbation, le Projet de Planification acquerra force de Loi.

Après la deuxième lecture en vue de l'adoption du règlement par le Conseil de la Municipalité rurale de Taché, et là où des objections auraient été posées à la deuxième lecture en vue de l'adoption dudit règlement, ledit Projet de Planification et les documents s'y rapportant seront soumis au ministre du Développement urbain et des Affaires municipales pour son approbation. Toute personne ayant adressé des représentations écrites contre la deuxième lecture en vue de l'adoption du règlement sera avisée de la décision du Conseil de la Municipalité rurale de Taché et informée du fait qu'elle pourra porter ses objections à l'adoption du Projet de Planification par écrit, à l'adresse du ministre du Développement urbain et des Affaires municipales dans les quatorze (14) jours suivant la date de mise à la poste de cet avis.

Après avoir considéré les représentations, s'il y en a, le ministre peut approuver le Projet de Planification sans aucun autre avis à quiconque.

Le Projet de Planification, ainsi approuvé par le ministre du Développement urbain et des Affaires municipales, acquerra force de Loi à la date et après la date à laquelle le règlement adoptant ce Projet de Planificatikon passera en troisième lecture et sera adopté par le Conseil de la Municipalité rurale de Taché.

Une assemblée publique sera tenue à la Salle paroissiale de Lorette, le jeudi, 26 juin 1975, à 8 heures p.m. dans le but d'expliquer aux personnes qui s'y présenteront les motifs et les dispositions du Plan de Planification et de répondre aux questions de l'auditoire.

E.J. Laurin
Secrétaire-trésorier
La Municipalité rurale de Taché

Saint-Jean-Baptiste

Des fêtes champêtres

Puisqu'il n'y a pas de chroniqueur officiel à St-Jean-Baptiste, je prends la liberté de vous faire parvenir le programme de nos fêtes champêtres des 12 et 13 juillet.

La fin de semaine des 12 et 13 juillet promet d'en être une des plus intéressantes à Saint-Jean-Baptiste. C'est une combinaison d'événements variés qui auront lieu à ce moment-là. D'abord, le camping sera gratuit au parc, dont les services seront disponibles aux premiers venus. Samedi, à trois heures de l'après-midi, ce sera l'ouverture officielle de la rampe pour lancement de bateaux sur la Rivière-Rouge. Ceci étant un projet fédéral, plusieurs dignitaires qui en sont responsables, nous honoreront de leur présence. Le soir, à sept heures, notre bon curé, M. l'abbé Pierre Gagné, célébrera la messe en plein air au parc même. Le lendemain dimanche, aura lieu le grand tournoi annuel de "fast-ball" avec $500.00 en prix. Les équipes désireuses de participer doivent entrer en contact avec Robert Valcourt (758-3367). Il y aura comptoirs de nourriture et de rafraîchissements toute la journée. La soirée sera agrémentée d'un orchestre pour la danse à ciel ouvert.

Notre parc est ravissant à ce temps-ci de l'année. Vous vous y plairez. C'est l'occasion toute désignée pour renouer ou créer des amitiés à Saint-Jean-Baptiste. Au plaisir de vous voir!

Mme Simone Lavallée



Informations agricoles

Louis Molin

Louis Molin est l'animateur de l'émission Actuel agricole, qui passe sur les ondes de CKSB de 7h10 à 7h30 a.m:, du lundi au vendredi.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Seulement 18% des troupeaux laitiers au Manitoba sont inscrits sur les programmes d'amélioration de la Dairy Herd Improvement Association et ils fournissent 44% de la production totale vendue par le Manitoba Milk Marketing Board.

Selon M. Marcel Fraser, responsable de la production et de la vérification provinciales du lait au Manitoba, bien que les rendements en 1974 aient baissé d'environ 5% en raison de la qualité inférieure des fourrages produits à l'époque, du prix élevé des grains et du fléchissement du prix du boeuf de boucherie, il est fortement à l'avantage du fermier laitier de se joindre à l'association D.H. I.A. qui offre à ses membres plusieurs services.

Que ce soit la vérification et l'enregistrement de la production laitière journalière, l'examen et la recommandation de ration pouvant augmenter les rendements, il y a dans votre région un responsable à votre disposition. De plus, un spécialiste en élevage pourra aussi vous guider dans votre programme d'amélioration et de sélection du troupeau. Le fait d'appartenir à cette association a aussi bien d'autres avantages en plus de fournir des données statistiques provinciales sur lesquelles les progrès peuvent être comparés.

Les exigences de l'association sont minimes ainsi que les coûts. Il suffit d'avoir un minimum de 10 vaches et il ne vous en coûtera qu'environ 4$ à 5$ par vache pour bénéficier des services qu'offrent l'association. Toute demande de renseignement peut être adressée à Marcel Fraser à L'Université du Manitoba au "Agricultural Service Complex, U. of M.", ou communiquez avec votre représentant local de l'agriculture de votre région.

Il est aussi possible pour ceux qui ont un troupeau de bêtes de race de se joindre au programme fédéral R.O.P. qui fonctionne en conjonction avec les différentes associations de bêtes de race.

Tous ces avantages ainsi que les services de techniciens qualifiés, vous sont offerts, à vous d'en profiter.

Conditions des cultures au Manitoba

Selon le dernier rapport du ministère de l'agriculture, les semailles sont maintenant pratiquement terminées dans toutes les régions de la province. Seuls quelques champs de colza ou d'orge seront encore ensemencés dans la région ouest de la province.

En générale la germination des ensemencements a été bonne et les cultures font maintenant d'excellents progrès. Les réserves d'humidité sont bonnes dans toute la province à l'exception de la région de l'est où elles sont à peine suffisantes surtout dans les terres légères.

La pulvérisation des herbicides est maintenant générale sur les cultures semées hâtivement et la folle avoine a infesté plusieurs endroits d'une façon déplorable cette année; le millet sauvage causera aussi des diminutions de rendements dans le sud-ouest. Les altises (Flea beetles) font aussi des dégâts dans les cultures de colza et sont les insectes causant le plus de problèmes pour le moment. Dans la région centrale, les sauterelles font leurs apparitions ainsi que dans le sud-ouest où d'autres insectes font aussi des dégâts aux cultures de tournesol et de trèfle.

Selon le rapport du ministère, il faudra d'importantes pulvérisations pour enrayer le développement de ces insectes.

La récolte s'annonce bien en générale et surtout pour le seigle, les pâturages et les fourrages dont la coupe devrait commencer d'ici une semaine environ.

LA REVUE DES MARCHÉS À TORONTO:

Le marché a été lent toute la semaine à Toronto bien que les prix soient demeurés généralement stationnaires. Les prix des vaches étaient légèrement en hausse et ceux des taureaux plus fermes que la semaine précédente.

Les animaux pour l'engraissement et l'élevage se sont vendus très activement pour le bétail de qualité, ceux de classe inférieure se vendaient très difficilement.

Les prix des veaux de boucherie étaient généralement stables avec des baisses de prix d'environ 6$ du cent livres pour les veaux de premier choix.

Les prix des porcs, des agneaux et des moutons étaient en hausse à Toronto

LES PRIX CLÔTURAIENT:

Boeufs cat. A 1-2, 48$ à 50$00, ventes à 51$70;
Taures cat. A 1-2, 44$ à 46$00, ventes à 46$90;
Vaches cat. D 1-2, 26$ à 28$, ventes 30$; D-4, 16$ à 23$00;
Les taureaux bons, 26$ à 28$, ventes à 30$00;
Les prix des porcs variaient de 69$85 à 72$10 clôturant jeudi à 69$90.

SUR LE MARCHÉ DE WINNIPEG:

Les prix des animaux de boucherie ont varié de 1$ à la hausse à 3$ en baisse. Les prix des animaux pour l'engraissement et l'élevage variaient de stationnaires à légèrement en hausse dans certaines classes.

Les prix des boeufs peu nombreux sur le marché baissaient 1$50 au début de la semaine en raison de la demande. Mercredi matin les prix augmentaient d'un dollar pour ensuite décliner et clôturer 50c en baisse si l'on considère leurs conditions et qualités. Les taures peu nombreuses sur le marché se vendaient 2$ à 3$ moins cher, celles de plus de 800 livres perdaient 3$, celles de moins de 800 livres étant moins touchées. Les prix des vaches étaient très irréguliers; stationnaires à l'ouverture, ils montaient d'un dollar mardi, un dollar mercredi après-midi pour ensuite perdre un dollar et clôturer un dollar plus cher que la semaine précédente. Les prix des taureaux stationnaires à l'ouverture clôturaient 1$50 moins cher que la semaine précédente Les prix des veaux étaien stationnaires et ceux de agneaux en hausse de 2$ Les prix des porcs va riaient de 45$75 à 46$82 clôturant vendredi 46$75.

REÇU CETTE SEMAINE

4,250 animaux de bou cherie comparativement 4,700 l'an dernier. 35 veaux comparé à 35 l'année précédente. 10,35 porcs contre 12,600 et 15 moutons et agneaux con tre 300 l'année passée

Les animaux pour l'en graissement et l'élevag ont été répartis comm suit:
'ã`au Manitoba, 625 en Ontario et 115 en Alberta

CONTINGENTEMENTS

En vigueur depuis le 2 juin, l'ouverture complèt des contingentements su l'orge dans tous les dis tricts des prairies.

LES CONTRATS À TERME À LA BOURSE DE CHICAGO:

Flancs de porc en août 1975:	79$60	plus	2$0
Porcs sur pied en août 1975:	53$40	plus	1$6
Boeuf sur pied en août 1975:	50$30	plus	1$0

Le Petit Coin

Bye ! Bye ! les amis !
Amusez-vous bien durant les vacances !
Je reviens en septembre.
Bicolo



Courrier

Cher Bicolo,

Merci beaucoup pour la jolie bicyclette que j'ai gagnée. Je me promène souvent avec et j'en suis très fière. Merci beaucoup!

Ton amie,
Viviane Lesage
Notre-Dame-de-Lourdes, Man.

Bonjour Bicolo,

Merci beaucoup pour le beau livre de "Roméo veut faire fortune" que j'ai gagné. Je le trouve intéressant. Mon petit frère de 7 ans peut le lire aussi.

Merci,
No 2100
Pierre Banville
Saint-Pierre, Man.

Cher Bicolo,

Merci beaucoup pour la "Pup Tent". Je joue avec tous les soirs quand mes frères reviennent de l'école.

Ton ami,
Norman Barnabé
C.P. 259
Letellier, Man.

Nico vient de partir pour un beau voyage! Il visitera toutes les provinces du Canada. Quel chanceux! Il m'a promis de me raconter tout ça à son retour. Alors je t'en parlerai dès le mois de septembre. Bon voyage et heureuses vacances Nico !

Instructions

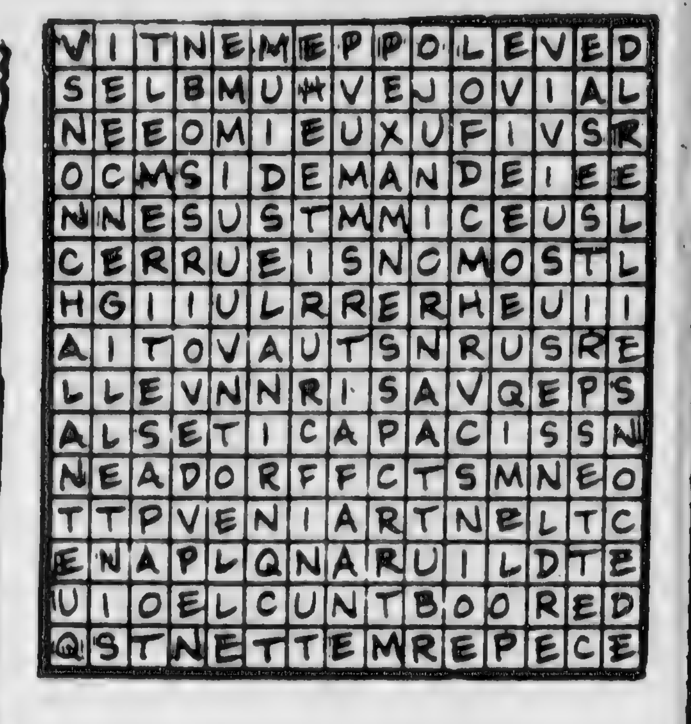
En te servant des mots soulignés de cette histoire, fais le mot mystère comme d'habitude. Rature à mesure les mots croisés trouvés dans la grille.

LES VACANCES (3 MOTS, 17 LETTRES)

La polémique de Monsieur Vacance (s) Junior.

Ce jeune homme se demande si le repos et les loisirs bien mérités que la fin des cours entraîne vaut la satisfaction d'avoir fait et suivi ses devoirs du mieux que ses humbles capacités le lui permettent.

Cette paresse nonchalante de l'écolier en vacances n'est-elle pas désastreuse et à déconseiller pour le développement de son intelligence et de son esprit vif et jovial?



V	I	T	N	E	M	E	P	P	O	L	E	V	E	D
S	E	L	B	M	U	H	V	E	J	O	V	I	A	L
N	E	E	O	M	I	E	U	X	U	F	I	V	S	R
O	C	M	S	I	D	E	M	A	N	D	E	I	E	E
N	N	E	S	U	S	T	M	M	I	C	E	U	S	L
C	E	R	R	U	E	I	S	N	O	M	O	S	T	L
H	G	I	I	U	L	R	R	E	R	H	E	U	I	I
A	I	T	O	V	A	U	T	S	N	R	U	S	R	E
L	L	E	V	N	N	R	I	S	A	V	Q	E	P	S
A	L	S	E	T	I	C	A	P	A	C	I	S	S	N
N	E	A	D	O	R	F	F	C	T	S	M	N	E	O
T	T	P	V	E	N	I	A	R	T	N	E	L	T	C
E	N	A	P	L	Q	N	A	R	U	I	L	D	T	E
U	I	O	E	L	C	U	N	T	B	O	O	R	E	D
Q	S	T	N	E	T	T	E	M	R	E	P	E	C	E

Trouve les 7 erreurs ... le vacancier







CAMP NOTRE DAME

Tu penses aux vacances?

Où iras-tu cet été ?

Bon Voyage ! ! !

Bravo les amis, nous sommes rendus à 3,500 membres!

Bienvenue à Nadia Devaux, Belgique.

test d'intelligence...

1. Combien de fois peux-tu soustraire 1 de 25?
2. Tu arrives à ton chalet et tu ne possèdes qu'une allumette. Tu dois allumer un foyer, un poêle à bois et une lampe à l'huile. Qu'allumeras-tu en premier?
3. Quel lien de parenté peut exister entre toi et le beau-frère de ta mère? (Compliqué n'est-ce pas?)
4. Supposons que tu t'endormes un 28 février à 7 heures du soir et que le lendemain tu veuilles te lever à bonne heure. Donc tu mets ton réveil-matin à 8 heures. En admettant que tu dormes d'une seule traite, combien d'heures de sommeil auras-tu totalisée?
5. Comment Alain peut-il se trouver derrière Eric en même temps qu'Eric se trouve derrière Alain?

Réponse: Test d'Intelligence

1. Une seule fois car ensuite tu soustrais 1 de 24, de 23, etc.
2. L'allumette, voyons donc!
3. Il peut être ton père!
4. Une heure car ton réveil-matin sonnera le soir même à 8 heures!
5. Quand ils se tiennent dos à dos!

BICOLO SALUE SES NOUVEAUX MEMBRES

2875 Michel Lavergne, Saint-Boniface, Man.
2876 Ronald Harpelle, Saint-Pierre, Man.
2877 Guy Dumesnil, Sainte-Agathe, Man.
2878 Ivan Lavallée, Letellier, Man.
2879 Michelle Lavoie, Saint-Boniface, Man.
2880 Charles Jacques, Saint-Boniface, Man.
2881 Rolande Fiola, Saint-Boniface, Man.
2882 Jo-Anne Lajoie, Sainte-Anne, Man.
2883 Sheila Labossière, Saint-Boniface, Man.
2884 Denis Dionne, Saint-Joseph, Man.
2885 Marc Palud, Aubigny, Man.
2886 Roxanne Lansard, Lorette, Manitoba.
2887 Lucie Clément, Saint-Boniface, Man.
2888 Ginette Carrière, Otterburne, Man.
2889 Patsy Grouette, Saint-Boniface, Man.
2890 Nancy Grouette, Saint-Boniface, Man.
2891 Raymond Courcelles, Sainte-Agathe, Man.
2892 Louise Dureau, Saint-Boniface, Man.
2893 Suzanne Malo, Saint-Vital, Man.
2894 Jacqueline Viallet, Saint-Claude, Man.
2895 Kim Perron, Saint-Jean-Baptiste, Man.
2896 Diane Pantel, Estevan, Sask.
2897 Carol Rondeau, Saint-Vital, Man.
2898 Daniel Désilets, Winnipeg, Man.

MEMBRE GAGNANT:
No 2002 — David Bryon, 12 ans
Oak Point, Man.
R0G 2J0

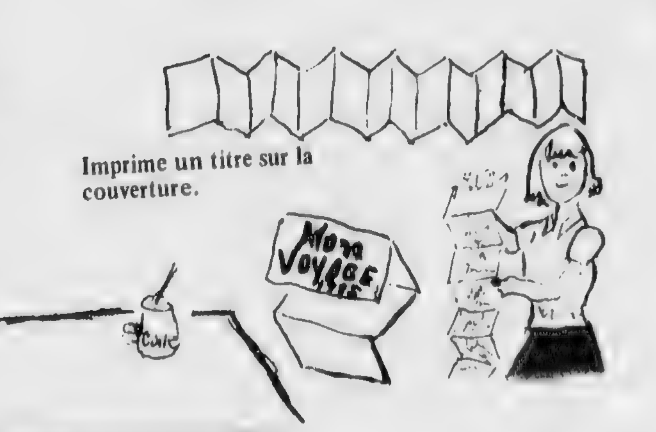


Touriste, devant sa chambre inondée: Est-ce que l'eau passe toujours comme ça à travers le toit?
Propriétaire du Motel: Non, seulement quand il pleut.

MON CHAT FLOUFLOU

Je l'ai trouvé seul, abandonné, maigre, sale dans une flaque de boue. Il m'a fait pitié. Alors je l'ai apporté chez moi. Nous l'avons lavé, peigné et nous lui avons même fait un petit habit avec un trou dans la culotte pour laisser passer sa queue. Il a pris du poids. Malheureusement il avait la vue un peu faible. Alors nous lui avons changé les yeux! Vous l'avez deviné, Flouflou est mon chat de peluche...

Tu iras en voyage cet été? Voici une façon intéressante pour conserver tes cartes postales. Plie un morceau de papier tel qu'illustré et colle tes cartes.



ATTENTION... ATTENTION! ! !

Si tu n'es pas encore membre de mo[n] Club... tu peux le devenir aujourd'hu[i] Tu n'as qu'à découper le coupon au ba[s] de cette page.

A chaque semaine, un gagnant es[t] choisi parmi les membres.

Pour recevoir ta carte de membre remplis ce coupon

Club de Bicolo
C. P. 262
St-Pierre, Manitoba
R0A 1V0

Nom: ——————————
Adresse: ——————————
——————————
Code postal: ——————————
Ville: ——————————

NÉCROLOGIE

M. EDOUARD GOBEIL

Dimanche, le 8 juin 975, M. Edouard Gobeil, âgé de 65 ans, est décédé à l'Hôpital De Salaberry, Saint-Pierre-Jolys, Manitoba.

Né à Otterburne, il avait habité et cultivé la ferme paternelle, ferme qui appartient à la famille Gobeil depuis 99 ans. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, Emma, née Vermette, deux filles, Mme Thérèse-Marie Meissner et Mme John Warkentin (Yvonne), de Saint-Boniface; quatre fils, Lucien et son épouse Monique, de Saint-Boniface; Denis et Philippe d'Otterburne, Emile et son épouse Donna, de Sainte-Rose; neuf petits-enfants; trois frères, Eugène de Lorette, Albert de Saint-Pierre, Joseph d'Otterburne.

M. Edouard Gobeil fut précédé par ses parents, un frère, Philippe, deux soeurs, Mme Norbert Bourbonnière (Louise) de Saint-Boniface, Mme Gérard Lemoine (Marie-Ange) de Sainte-Agathe.

Les prières eurent lieu mardi soir au Salon Funéraire de Saint-Pierre-Jolys. C'est alors que le Rév. Père Saint-Denis souligna entre autres comment M. Edouard Gobeil avait mené une vie simple de cultivateur, entouré des siens, ainsi que de ses coparoissiens; comment aussi il avait toujours gardé cette grande dévotion du premier vendredi du mois.

La messe, concélébrée par M. l'abbé Saint-Denis, curé, et M. l'abbé Deniset-Bernier, fut chantée en l'église d'Otterburne le mercredi soir 11 juin. L'inhumation suivit dans le cimetière d'Otterburne. Les porteurs étaient M. le Docteur G. Gobeil, MM. René Gobeil, Laurent Gobeil, Joseph Gobeil, Charles Lemoine et Marc Vermette.

REMERCIEMENTS

Mme Emma Gobeil et sa famille remercient les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, de prières, tributs floraux, messages de condoléances ou par leur assistance aux prières et aux funérailles à l'occasion de leur épreuve. Un merci spécial au Révérend Père Saint-Denis, non seulement pour avoir dirigé les prières, officié au service, mais surtout d'avoir préparer M. Edouard Gobeil et la famille à cette séparation chrétienne voulue de Dieu. Merci à M. l'abbé Deniset-Bernier qui a concélébré la messe des funérailles. Merci également à la chorale, à l'organiste, aux servants de messe, à Mme Paul H. Roy et ses aides pour le succulent goûter. A tous ceux qui ont contribué, d'une façon ou d'une autre, à rendre le départ de leur cher père et époux moins pénible, un gros merci.

REMERCIEMENTS

Les familles Dorge et Barker remercient tous les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, de prières, tributs floraux, assistance aux prières et aux funérailles ou de toute autre façon lors de leur récent deuil. Un merci spécial à l'abbé Bélanger, curé, qui célébra le service, au Père Lussier du Monastère des Trappistes, aux porteurs, aux dames de la paroisse de Saint-Norbert qui préparèrent et servirent un goûter après les funérailles, ainsi qu'à la Chapelle Funéraire P. Coutu en charge des arrangements.

Royal Winnipeg Ballet (suite)

mettait Evelyn davantage en valeur. Baxter Brastetter montrait toutes les qualités d'un bon partenaire à qui la danseuse peut faire confiance. Il a aussi une bonne élévation. Les Sylphides projetaient un élément de beauté et une lumière propre à elles seules.

Le Pas de Trois Royal suivait les Sylphides. Sylvester Campbell, bien connu des balletomanes de Winnipeg, a chorégraphé cette danse sur une musique d'André Messager. Ce pas était dansé par Evelyn Hart, David Evans et Susan Bennet. Que de joie et de vie ce trio nous offrait. Susan Bennet était délicate mais assurée, c'était un plaisir merveilleux de la voir danser en compagnie d'Evelyn Hart. Elles se ressemblent et pourtant elles sont très différentes, toutes deux excellentes. David Evans, leur partenaire, a tous les atouts du danseur noble, force virile, légèreté et un bel avenir en réserve.

L'atmosphère changea avec "Let's Get It On", un ballet moderne (chorégraphie par Anita Hornstein, musique par Marvin Gaye) qui montre qu'un danseur doit être versatile. Tout le monde n'aime pas le moderne, mais personne ne pourrait s'empêcher d'aimer ce court ballet. Les six danseurs et danseuses, Donna Bucar en particulier, y ont exprimé beaucoup de vie et de joie vibrante, montrant à la fois de l'énergie et de la subtilité.

La soirée se termina avec Paquita, un de ces vieux classiques (chorégraphie de Marius Petipa, musique de G. Minkus) qui semble reprendre une nouvelle fraîcheur avec chaque performance. Susan Bennet et Rod Andreychuk semblaient heureux de danser Paquita et leur très bonne technique leur a permis de donner beaucoup d'élan à leur interprétation.

Toute la soirée, le Corps de Ballet a prouvé l'excellence de leur enseignement. Bravo. Cette représentation a demandé beaucoup de travail et d'attention, les costumes étaient justes et jolis.

Je ne peux que regretter le manque de publicité, il y avait une bonne audience, mais un plus grand nombre de personnes auraient pu venir jouir de ce spectacle.

•

"DIRE LA VÉRITÉ EN RIANT, POURQUOI PAS?"

(Horace)

ANNONCES CLASSÉES

tél.: 247-4823

Annonces encadrées
- $2.52 le pouce-colonne ($2.25 si répétées à l'année)
- Heure de tombée: vendredi midi

Annonces régulières
- 7c le mot — minimum $2.50 (6c le mot — minimum $2.00 — si répétées)
- Heure de tombée: lundi midi

Assureurs



Assurances FOREST
AUTOPAC et tous les services de l'assureur
160, rue Marion — 247-8434
9h à 5h du lundi au vendredi — 9h à 2h le samedi

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051
CIS Pour tout service d'assurances FEU VIE MALADIE AUTOPAC

233-7760 AUTOPAC 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, boul. Provencher, St-Boniface (6) Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions — Bateaux — Tours — Trains

Avocats-Notaires

TEFFAINE & MONNIN
Avocats et Notaires
201 - 185, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G4
Téléphone: 233-1426

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
AVOCATS ET NOTAIRES

L.G. MARCOUX, C.R.	500 CHILDS BUILDING
R. L. BÉTOURNAY	211, AVENUE PORTAGE
R. GUAY	WINNIPEG
L. DUVAL	R3B 2A2
D. LA BOSSIÈRE	942-5263

Annonces encadrées
* $2.52 le pouce-colonne
($2.25 si répétées à l'année)
* Heure de tombée : vendredi midi

ANNONCES CLASSÉES
tél.: 247-4823

Annonces régulières
* 7c le mot – minimum $2.50
(6c le mot – minimum $2.00 – si répétées)
* Heure de tombée : lundi midi

LAURIER RÉGNIER
Avocat et Notaire
304, édifice Avenue
265, avenue Portage,
Winnipeg
R3B 2B2
Bureau : tél. : 942-3924

LAURENT J. ROY
Avocat et Notaire
500-232 avenue Portage
956-1060

François Avanthay
LL. B.
Avocat et Notaire
25-185, boul. Provencher
St-Boniface, Manitoba
Téléphone : 233-5029

ALAIN J. HOGUE
Avocat et Notaire
Fillmore et Riley
1400 - 1, Lombard Place
R3B 0X2
Bureau: 956-2970
Résidence: 253-2554

Chiropracticiens

Rendez-vous — Tel: 233-3060
CENTRE CHIROPRACTIQUE
PROVENCHER
154, Provencher
St Boniface, Manitoba
R2H 0G3
Chiropractors/Chiropracticiens:
Gilbert E. Bohémier, D.C.
Wayne A. G. Longstaffe, B.S., D.C.

Comptables

FOREST, GUENETTE & CIE
comptables agréés
262, rue Marion
St-Boniface, R2H 0T7
Téléphone : 947-1671

Divers

INSTRUCTION - VENTE - SERVICE - LOCATION
Major & Minor MUSICAL SUPPLIES
354, rue Marion, St-Boniface - Tél. : 233-7232
WAYNE NEVILLE, Propriétaire
Les plus grands fournisseurs de musique populaire dans la ville

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners,
réceptions et banquets
161, Provencher, St-Boniface
R2H 0G2
TELEPHONE : 247-3319

GUERTIN IMPLEMENT LTD.
Lot 149, chemin du Périmètre
(près de la Route 59)
Case postale 58, St-Vital 8, Man.
VENTE JOHN DEERE,
PIECES ET SERVICE
Tél. : 256-4321

RICHARD PAMBRUN
CANADIAN RICHARDS
ELECTRIC
ENTREPRENEUR
EN ÉLECTRICITÉ
50, Baie Penticton
R2J 1S9 253-0117

NORTH STAR
DECORATING CO. LTD
1487 ch. Dugald
St-Boniface
Tél.: 247-8522
Paul RAJOTTE, Prés.

Ferblantiers

LSM
LAFRENIERE
Sheet Metal Ltd.
Chauffage - Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface
R2H 2T4
Téléphone : 247-2356

Air conditionné
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
491, ch. Ste Anne
St Vital
R2H 0T1
Tél.: 257-2921
René André - 256-3340

Garagistes

BRANDON GULF
Brandon et Osborne
Téléphone : 452-2100
Lionel Dupuis, Bob Dionne
Réparations
par mécaniciens qualifiés

HUB SERVICE
alignement des roues,
réparations, réglage,
freins, pneus, essence et huile
760, rue St-Joseph 247-4533
Gérard Privé, propriétaire

Optométristes

EXAMEN DE LA VUE
JAMES SHAEN LTD.
M.N. Lecker, optométriste
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
R3C 0B6
Tél. : 943-6628

R. J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
139, boul. Provencher
AU REZ-DE-CHAUSSEE
Tél. : 233-3889
R2H 0G2

Dr E.M. FINKLEMAN
et
Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
NOUVEAU LOCAL
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, Tél. : 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

TV-Radio

LOUER VOTRE
PROCHAINE T.V.
de AURELE DUPUIS
171, rue Marion
233-1863 ou 233-6008
Ouvert six jours par semaine
Carmen Moxley Rentals Ltd.

Entretien et réparations
de toutes marques d'appareils
Horaire de 9 h à 21 h.
Service compétent et garanti
Frontenac TV-Radio
Tél. : 233-6458
78, rue Marion, St-Boniface
R2H 0T1

Transports

PIERRE J. BEAUDRY, Prop.
PUTT'S

TRANSFER
85 DES MEURONS
St-BONIFACE 6, MAN.
Téléphone: 233-6327

Service général de déménagement, messageries, etc.

Rolly's Transfer CO. LTD.
Gérant :
Rolly Painchaud Tél. : 256-5869

on demande

ON DEMANDE DES PERSONNES
31606 – Facturier. Salaire, $400 à $500 par mois. Expérience requise.
31843 – Concierges. Salaire $3.00 de l'heure. Travail de nuit.
31844 – Récupérateur de vieux métaux. Salaire, $2.30 et plus de l'heure
31867 – Bobinier. Salaire, $4.00 de l'heure. Expérience requise.
31885 – Cuisinier. $110 à $135 par semaine. Heures de travail variables.

Pour tout renseignement au sujet des postes mentionnés et d'autres, veuillez composer: 985-4998.


Main-d'œuvre et Immigration
Centre de Main-d'œuvre du Canada
Canada Manpower Centre
Manpower and Immigration
283, AV. TACHE, TEL.: 985-4998



LA BANQUE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE
STÉNOGRAPHE
Pour Saint-Boniface requis immédiatement par
La Banque de la Nouvelle-Ecosse
– Minimum de 45 mots à la minute
– Doit parler couramment l'anglais et le français
– Expérience antérieure de bureau de préférence mais non essentielle
– Salaire initial minimal — $475 par mois

Pour plus de renseignements se rapportant au poste ci-dessus, veuillez appelez Diane Campbell au 943-7846.

Le poste ci-dessus est accessible aux candidats des deux sexes.

ON DEMANDE

PROFESSEUR BILINGUE POUR SAINT-LAZARE

– Positions aux cinquième, septième, huitième et neuvième années.
– Salaire selon l'échelle de salaires établie par la Division.
– Pour formule d'application, adressez-vous à:

M. William C. Davison
Birdtail River School Div. no 38
Crandall, Manitoba

Pour plus de renseignements, contactez:

M. Henri Bisson
Saint-Lazare, Manitoba
Téléphone: 683-2251

DIVISION SCOLAIRE LA MONTAGNE NO 28
Invite des candidatures aux postes suivants:

ELEMENTAIRE:
Haywood – 7 et 8 combinés
Saint-Claude – classe spéciale
Notre-Dame-de-Lourdes – ressources
Saint-Léon – 1 et 2 combinés
Bruxelles – 7 et 8, à demi-temps
Swan Lake – 5 et 6 combinés

SECONDAIRE:
Saint-Claude – 8 à 12, français
Saint-Claude – 7 et 8, à demi-temps
Somerset – dactylo et bibliothèque
Somerset et
Notre-Dame-de-Lourdes – catéchèse

Envoyer votre application au:
Directeur général
Notre-Dame-de-Lourdes, Man.
R0G 1M0
Bureau: (1)248-2228
Résidence: (1)744-2083

LE CERCLE MOLIÈRE INC.
(troupe de théâtre)
cherche
un(e) ADMINISTRATEUR(TRICE)

FONCTIONS:
Sous la direction du bureau d'administration et du directeur artistique, et en collaboration avec le directeur technique.
— Prendre charge de la comptabilité.
— Préparer les budgets (saisons, spectacles et projets spéciaux).

CAPACITÉS:
— Expérience en comptabilité serait souhaitable.
— Une bonne connaissance du français et de l'anglais est nécessaire.
— Expérience en administration générale.
— Expérience dans le secteur socio-culturel.

Demandes d'emploi acceptées, par écrit, AVANT, le 18 juillet 1975 au Cercle Molière de Saint-Boniface Inc., C.P. 1, SAINT-BONIFACE (Man.) R2H 3B4 (204)- 233-8972

On inclura avec la demande: curriculum vitae, références et texte où le postulant décrit ses connaissances et aptitudes qu'il a manifestées dans l'exécution de son poste actuel ou précédent, et qui sont directement reliées aux fonctions d'administrateur. On signalera son traitement actuel.

N.B. — Date d'entrée en fonction: mi-septembre.

LE CERCLE MOLIÈRE
demande
UN AGENT DE PUBLICITÉ

Doit entrer en fonction au mois d'août
Responsabilités: publicité pour les billets de saison et la saison de spectacles

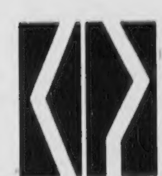
Salaire selon qualifications et expérience
Pour tous renseignements veuillez composer 233-8972 — Le Cercle Molière
C.P. 1
SAINT-BONIFACE (Man.)
R2H 3B4

CAISSIÈRE

à temps partiel ou à plein temps pour les mois de l'été et de l'automne

Préférence sera donnée aux candidates ayant de l'expérience dans ce domaine. Une bonne connaissance du français est nécessaire. Salaire à être négocié selon qualifications et expérience. Pour plus de renseignements s'adresser à:

M. André Chaput
Composer: 247-8874



CAISSE POPULAIRE DE SAINT-BONIFACE LTÉE
185, boulevard Provencher
Téléphone : 247-8874

Collège Universitaire de Saint-Boniface



ARTS ET SCIENCES

Le C.S.B. invite les candidatures de professeurs aux postes suivants:

— 1 professeur d'anthropologie
— 1 professeur de chimie et de physique

Qualifications requises:
minimum : "Maîtrise"
de préférence : "Doctorat"

adressez votre demande à :
Monsieur le Doyen
Collège de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0H7

LA LIBERTÉ

cherche un

DIRECTEUR

Les intéressés sont priés de faire parvenir, avant le 15 juillet 1975, leur curriculum vitae à:

Monsieur Maurice Gauthier, président
PRESSE-OUEST LIMITÉE
534, rue Bourgeault
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 2Z6

LA SOCIETE FRANCO-MANITOBAINE est à la recherche de TROIS COORDONNATEURS à temps partiel

EXPLICATIONS

Vu la non-augmentation des subventions octroyées à la Société Franco-Manitobaine, l'EXÉCUTIF a dû ré-étudier la structure du personnel-cadre. Résultats: une diminution du personnel permanent (à plein temps) et la création d'une équipe de coordonnateurs à temps partiel.

RESPONSABILITÉS

Les coordonnateurs à temps partiel devront s'occuper des activités et des projets d'une région désignée. Il y aura rencontres mensuelles avec les conseils régionaux de la S.F.M., visites de groupes de citoyens, aide organisationnelle et initiation de nouveaux projets.

Ces trois coordonnateurs sont voulus pour les régions suivantes :

1) Thompson
2) Sainte-Rose, Laurier, Sainte-Amélie et Dauphin
3) Saint-Norbert, Parc Windsor, Saint-Vital et Précieux-Sang.

De plus, on accordera préférence aux candidats domiciliés dans la région désignée.

QUALIFICATIONS

– Bonne connaissance de la minorité franco-manitobaine
– Capacité de travailler sans structure;
– Capable de travailler avec des groupes de citoyens;
– Fort en relations publiques;
– Capacité de travailler en équipe;
– Doit être disponible pour rencontrer le travail à faire
– Doit avoir une automobile à sa disposition.

SALAIRE

Cent dollars ($100.00) par mois

DURÉE

Du 1er septembre 1975 au 30 juin 1976 (dix mois)

Veuillez faire parvenir, avant le 31 juillet 1975, votre curriculum vitae ainsi que tout détail pertinent à:

M. le Directeur-Général
Société Franco-Manitobaine,
C.P. 145,
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

Collège Universitaire de Saint-Boniface



ÉCOLE DE SECRÉTARIAT

Le C.S.B. invite les professeurs qualifiés et d'expérience dans les sciences et techniques de secrétariat à poser leur candidature à l'Ecole de secrétariat bilingue projetée pour septembre 1975.

DÉPARTEMENTS ET SUJETS D'ENSEIGNEMENT :

LANGUE DES AFFAIRES :
Français parlé et écrit, des affaires, médical et juridique
Anglais parlé et écrit des affaires, etc.

TECHNIQUES DE SECRÉTARIAT :
Procédures de secrétariat
Dactylographie bilingue
Sténographie bilingue

ADMINISTRATION :
Structures de l'entreprise, principes de vie économique, le droit des affaires, la gérance de bureau

COMPTABILITÉ :

SOCIO-PSYCHOLOGIE du monde du travail.

SALAIRES : selon qualification et expérience.

Adressez votre demande à :
Monsieur le Directeur des projets spéciaux
Collège de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0H7

personnel

ON DESIRE ACHETER un lot dans le village de Saint-Malo. S'adresser à: C.P. 83, St-Malo, Manitoba R0A 1T0, ou composer: 1-347-5298.
13-39-13 C

GARDERIE DE BAMBINS pour enfants de 2 à 5 ans. Pour plus de renseignements, composer 247-8660 le jour ; 247-7830 le soir. 197, rue Kitson.
34-368-JNO

UNE ENSEIGNANTE A DEMI-TEMPS demeurant sur la rue Notre-Dame, est à la recherche d'une personne responsable qui aimerait prendre soin d'un enfant de 3 ans, commençant en septembre prochain. Logis disponible. Composer: 247-9405.
13-34-JNO

PERSONNEL –J'aimerais garder des enfants – lundi au vendredi et le soir – Appeler 247-4215.
6-703 JNO

à louer

319, boul. Provencher. Chambre avec pension pour jeune fille. Possession immédiate. Composer: 233-5629.
13-38-14 C

Près hôpital Saint-Boniface. Appartement de 2 pièces complètement meublé. Entrée et salle de bain privées. Au 1er étage. Libre le 15 juillet. Dame tranquille seulement. Composer: 247-4241.
13-37-14 c

Rue Dumoulin · Logis de 3 pièces. Poêle, réfrigérateur, laveuse, sécheuse et stationnement. Entrée privée. Pour personne qui travaille. Libre le 1er août. Composer: 233-4281 après 5 heures.
1333-JNO

à vendre

Un sommier (spring) de lit – Way Saglass – 52 x 72 – $25.00; une vieille valise : $5.00; 2 anciens chiffonniers (antiquité) $45.00 chacun; 3 paires de souliers, pointure 12; divers autres articles. 233-1844. 153, rue Masson.
13-41-13 C

SAINTE-ANNE, au centre du village, maison de 1 chambre à coucher, salon et grande cuisine, chauffage au gaz · sur lot de 100' x 40', seulement $7,500.00. G. Brunette. Téléphonez: 422-5207 soir, 422-5795 jour.
11-22-4 C

SAINT-PIERRE - Vente privée jusqu'au 15 juin - bungalow très moderne de six pièces avec garage double et spacieux, bien situé dans le village- sur un lot clôturé de 10 milles pieds carrés- avec arbres - près des écoles et des services communautaires - appeler Maurice avant 5 heures au 233-2331 ou 1-433-7222.
9-904-4C

Lorette, Man. · Beau lot boisé dans village, près école, église, etc. Service d'égouts. Prix: $5,200. Composer: 257-2748.
13-35-14 C

Maison spacieuse, 16,000 pieds carrés, · "Split level" de 2 ans · 3 chambres à coucher · 1 salle de couture, salle familiale à l'étage principal · salle de récréation au sous-sol · située sur lot privé de 1/2 acre à St-Pierre · $38,500. · Téléphoner au 1-433-7104.
11-26-3 C

Grosse quantité de Bois de construction usagé. Planche de revêtement 1 x 6 · 3c du pied 2 x 6 et 3 x 6 · 9' de longueur · 50c et 75c chacun. Des contre-fiches: 2 x 3 · 9' de longueur · 70c chacune. Tous les matériaux sont secs. Aussi, un bon assortiment de poutres d'acier et de bois. S'adresser à: Texco Spud Stop Rest., Route 59, 1/2 mille au sud de la grand-route provinciale 101. Tél. : 224-1472 ou 668-4325.
28-785-JNO

avis

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU LOUIS LECLERC, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, Journalier, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Chambre 500, Edifice Childs, 211, avenue Portage, Winnipeg, Manitoba, R3B 2A2, le ou avant le 21e jour de juillet, A.D. 1975.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 18e jour de juin, A.D. 1975.

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY,
Procureurs de la succession

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU AIMÉE PELLETIER, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, Réceptionniste.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés 201—185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 0G4 le ou avant le 20 juillet, A.D. 1975.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 20e jour de juin, A.D. 1975.

TEFFAINE & MONNIN
Procureurs de la succession.

agents d'immeubles

ST-VITAL — PRES DE L'ECOLE LAVALLEE

Vivez en plein air où règne la tranquillité. Beaucoup d'arbres et d'oiseaux. Très près de l'école Lavallée. A 150 pieds du plus proche voisin. Jolie maison de 3 chambres à coucher, impeccable; sous-sol fini avec tapis mur à mur: lot de 66' par 140'. Jardin — garage double — bien isolé — etc.

Prix : $34,900.

Pour tous renseignements appelez:

BOURGOUIN — LOW REAL ESTATE
au 667-6923

ou : Roger Bourgouin : 888-7273
ou : Tom Low : 222-7241

Canada Permanent Trust Real Estate
330, Colony



ST-BONIFACE CENTRE — Maison de 6 pièces, 4 chambres à coucher. Complètement rénovée. Lot de 50 x 120. Garage. Soubassement complet. Peut être achetée avec $3,000 comptant.

Pour acheter ou vendre — fermes — maisons, commerces, appelez

A.J. DESAULNIERS Bur. : 475-9140 Rés. : 233-5874

PAUL'S REALTY LTD.

184 1/2, boul. Provencher Tél.: 247-8861

NORWOOD — Très jolie maison de 2 étages — 4 chambres à coucher — foyer naturel — garage double — prix, seulement $38,500.

SAINT-BONIFACE — Joli bungalow — 4 pièces, 2 chambres à coucher — sur grand lot boisé — très bonne location.

BOUL. PROVENCHER — Bâtiment avec 2 espaces de commerce au 1er étage — 3 suites résidentielles au 2e étage — en très bonne condition et très bonne location — Prix très intéressant.

Noël Bérard : 233-3794
Paul Gagnon: 256-6538
Paul Fournier: 257-0791

SAINT-BONIFACE — 5 chambres à coucher
Salle à dîner — sous-sol complètement fini — près de toutes commodités.

SAINT-NORBERT — $15,000
Rue du Couvent. Maison de 4 pièces, 2 chambres à coucher sur grand lot.

SAINT-BONIFACE — Jeanne d'Arc
Propriété avec bon revenu, grand lot, piscine à patauger, maison d'été, garage, blocs de ciment pour quatre autres autos — Bien entretenue — Belle demeure pour le propriétaire. Il faut que vous voyez cette maison.

SAINT-VITAL — $22,000
11, avenue Fermor. Deux chambres à coucher. Soubassement complet. Grand lot. Garage.

308 DUMOULIN
Cinq chambres à coucher. Soubassement fini avec bar et chambre supplémentaire. Lot entièrement paysagé et avec patio, barbecue et garage.

Pour renseignements sur ces propriétés ou autres, soit ville ou campagne, contacter Mme Al. Forest, bur.: 247-8824 ou rés.: 489-8877.

MOUSSEAU MILLS REALTY
SPECIALISTE DANS LES MAISONS D'HABITATION DE WINNIPEG

577, RUE DES MEURONS RÉS. : 889-0790 BUR. : 247-8824
SAINT-BONIFACE, MANITOBA MOBILE 0 JL-62569



SAINT-NORBERT
Maison à niveaux variés. Complètement développé. Grand lot boisé et clôturé. Propriétaire transféré. Composer: 256-6000.

NORWOOD
Joli bungalow: 2 ch. à c. plus une au sous-sol — salle de récréation — tapis mur à mur dans le salon et chambres à coucher — très belle vue sur la rivière — chauffage au gaz — nouveau service électrique.

RUE NOTRE-DAME
Appartement — 9 suites — Excellente condition — toujours loué. Echange considéré. Plein prix : $104,000.00.

SAINT-BONIFACE
Près de l'école Marion: Maison à 2 étages, complètement rénovée et attrayante. 1er plancher: cuisine moderne, salle à dîner et salon, 2 ch. à c. et salle de bain, tapis mur à mur. — 2e plancher, pour louer, complètement meublé. Entrée privée — Sous-sol très bien fini, salle de récréation avec bar, chambre supplémentaire, chambre pour lavage, laveuse et sécheuse incluses et autres extras.

Appeler P. Pineau au 256-6000 ou Joe Campeau au 269-3303

ALEXANDER AGENCIES
284-5390



SAINT-ADOLPHE
Duplex d'un an, genre bungalow — 1,100 pieds carrés, chaque côté — 3 chambres à coucher — peut être subdivisés $30,900 .00 du côté. Appelez Aurèle Lemoine.



Que votre rêve devienne réalité à Saint-Adolphe. Cette maison en offre beaucoup pour toute la famille. Exemple: 3 chambres à coucher, 3 chambres de bain, cuisine et salle à dîner spacieuse et salon de dimension 15' x 21' ainsi qu'un garage attenant. Pour plus d'informations, appelez Roger Robidoux: 257-0905.

MARION
1129, Patterson — Tél.: 256-7366

Maurice PELOQUIN Rés.: 247-7830
Gilbert ST-AMANT Rés.: 253-1060
Roger ROBIDOUX Rés.: 257-0905
Aurèle LEMOINE Rés.: 256-3091
Gilles GAUTHIER Rés.: 256-2322



ST-BONIFACE
Avez-vous souvent la chance d'acheter une maison de famille de seulement 13 ans à St-Boniface? Voici votre chance: — 2 étages 4 ch. à c. plus 1 ch. à c. au sous-sol avec salle de récréation — grand salon — salle à manger et cuisine — 2 salles de bain et beaucoup d'autres extras. Cour complètement privée avec auto-port.



PLAGE ALBERT
Beau grand bungalow de 4 ans - près du lac - 3 ch. à c., grand salon et cuisine - tapis mur à mur et ch. à c. - isolé et chauffé à l'électricité - salle de bain - eau courante toute fournie même la vaisselle - Vous pouvez vous en servir dès maintenant.



PARC WINDSOR — $38,900.
Joli bungalow de 13 ans - 3 ch. à c., belle cuisine, salle à manger - 2 ch. supp. et salle de récréation avec 2e salle de bain au sous-sol. Possession immédiate. A ce prix n'hésitez pas. Pas de problème pour les finances.

RUE EUGENIE
Maison de 2 étages, 1 suite de 1 ch. à c. au premier. Revenu $135.00 — 1 suite de 2 ch. à c. au 2e étage — Revenu $145.00. Chambre supplémentaire au sous-sol, 2 salles de bain de 2 pièces au sous-sol. En très bon état. Entrée privée.

RUE KITSON
Maison 1 1/2 étage — 1 suite de 2 ch. à c. au premier. — Revenu $135.00. 1 suite de 2 ch. à c. au 2e. Revenu $135.00, 2 salles de bain. Chambre supplémentaire au sous-sol avec salle de bain de 2 pièces. Revenu $42.00. Entrée privée.



ST-BONIFACE — $28,900
RUE LANGEVIN
Belle grosse maison de famille de 4 chambres à coucher - chambre supplémentaire au soubassement - située sur grand lot - près de l'école.

RUE KITSON
Maison 1 1/2 étage — 1 suite de 1 ch. à c. au 1er étage. Revenu $126.00. Suite de 2 ch. à c. au 2e étage. Revenu $121.00 "Bachelor apartment" au sous-sol $72.50. 3 salles de bain. Entrée privée.



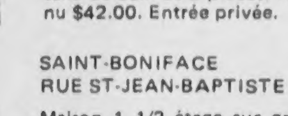
ST-VITAL
Joli bungalow de 3 chambres à coucher - très belle cuisine - salle de récréation avec bar et évier - chambre à coucher supplémentaire au soubassement, tapis mur à mur, 2 salles de bain et garage.

ST-VITAL
Joli bungalow très propre de 2 chambres à coucher. Grande cuisine. Garage double. Situé sur grand lot.



SAINT-BONIFACE
BOUL. PROVENCHER
Immeuble-appartements de 11 logis. En très bon état. Près du parc Provencher et autobus.

ST-BONIFACE
RUE VALADE — $27,900
Maison de 2 étages. Très bon revenu. Pourrait servir de maison de famille. Très belle localité. Située en face de l'hôpital St-Boniface et du parc La Vérendrye.



SAINT-BONIFACE
RUE ST-JEAN-BAPTISTE
Maison 1 1/2 étage sur grand lot — près de l'école — 3 ch. à c., salle à manger, sous-sol complet très propre et en bon état.

WEST END — $24,500
Maison de 2 1/2 étages pour famille ou revenu. En très bon état. Vendeur prendrait l'hypothèque à 8 p.c.

ST-BONIFACE
Belle maison de famille — 3 ch. à c. — grande cuisine — salle à manger — salle de récréation — avec salle de bain de 2 pièces supplémentaires — garage — maison très propre sur beau grand lot.

M — METRO AGENCIES LTD.
Tél. : 247-2351
294, rue Marion, St-Boniface
Nap. et Bernice Gagnon - Rés.: 233-3510

ST-BONIFACE, rue NOTRE-DAME —
Lot 33 x 120, bonne bâtisse — stucco — avec 2 chambres à coucher au 1er — suite au 2e: $125,00. Peut servir de maison de famille: $26,500.00.

SAINT-PIERRE-JOLYS
Grande bâtisse pour la congélation de la viande, avec service de coupage: tous les outils tels que scie, balance, hache viande — Maison de famille, si désirée, pourrait être incluse dans l'achat.

SAINT-VITAL — $15,900
Beau lot 45' x 120' — Bâtisse solide, intérieur très propre — chauffage moderne — a besoin d'être repeinte à l'extérieur.

PRES PRECIEUX-SANG
4 chambres à coucher — Maison très propre — Tapis mur à mur au salon — Bonne cave — Garage — Vendeur désireux de vendre — Prix raisonnable à $24,900.

279 PROVENCHER
Duplex en très bon état — Possession immédiate.

SAINTE-ANNE - MAN.
1,170 pieds carrés — 3 chambres à coucher et salle à manger — Tapis mur à mur — Belle cour de 75 x 198 — Possession immédiate — Plein prix: $29,700.

SAINTE-ANNE - MAN.
3 chambres à coucher — 100 x 200 — Garage — $9,900 seulement.

Jeanne D'Auteuil 247-2129
Léo Grouette 233-8757

DANIS REALTY LTD.
247-8957

DANIS REALTY LTD
519, CH. STE-MARIE, TÉL.: 247-8957



SAINT-VITAL — $15,900
Bonne maison de 2 ch. à c. de bonne grandeur — Bonne cave 3/4 — complètement repeinturée — Maison en bon état — Près de toutes commodités — Pour visiter appelez Aimé Fillion 256-4762.

SAINT-VITAL — $39,500
Maison neuve "custom built" avec salle à manger — Tapis mur à mur dans toutes les pièces — Cave à la grandeur — Pour plus d'informations appelez Aimé Fillion 256-4762

MAISON ROULOTTE — $9,000.
Maison de 2 ch. à c. avec 2 salles de bain — Tapis mur à mur — Doit être visitée — Située dans le "Shangra La Trailer Parc" — Appelez Aimé Fillion 256-4762.

59, RUE GUAY
Possession immédiate — Très jolie maison de 3 ch. à c. — Salle à manger — salle de récréation — 2 salles de bain — Garage — etc. Toit neuf — Nouvellement décorée et peinturée — Poêle — Seulement $34,900 — Appelez Mme Danis 253-2102 ou Claude Fillion 257-1765.

251, RUE HORACE
Possession le 1er juillet — 2 ch. à c. plus 2 supplémentaires — $19,500 seulement — Appelez Mme Danis 253-2102 ou Claude Fillion 257-1765.

POWERVIEW — MANITOBA
J'ai 5 lots pour vous et vos amis pour construire vos chez-vous — Les 5 lots pour $12,500 — Pour plus d'informations appelez Ada Guenette 247-5903.

SAINT-GEORGES — MANITOBA
Faites ce que vous voulez avec 7 1/2 acres, 77 acres, 105 acres ou les 190 acres à l'Est de la rivière Winnipeg — De $4,000 à $33,000 — Pour plus de détails appelez Ada Guenette 247-5903.

SAINT-GEORGES — MANITOBA — INVESTEZ
55 acres sur le bord de la rivière Winnipeg — Seulement $35,000 — Appelez Ada Guenette 247-5903

Ada Guenette 247-5903
M. A. Hamoline 256-9823
Yvette Pelletier 247-2372
Aimé Fillion 256-4762
Mel McLenan 452-5478
Claude Fillion 257-1765
Maurice et Aline Danis, propriétaires: 253-2102